

DOSSIER L'innovation ? Elle est partout !

p.22

VIE DE LA CCI

Les Trophées de l'entreprise : saison 2

FICHE PRATIQUE

Les formalités de création d'entreprise

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2014

150 OFFRES D'EMPLOIS



REJOIGNEZ-NOUS!

Toutes les offres d'emplois sur :

www.koniambonickel.nc

POUR POSTULER

- En ligne : www.koniambonickel.nc, onglet : Carrières
- Apportez votre CV + lettre de motivation dans nos bureaux situés dans la Zone Industrielle de Kataviti sur Koné (7h30-12h / 13h-16h30)
- Par courrier, envoyez votre CV + lettre de motivation à : BP 679 - 98860 Koné

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR NOUS RENCONTRER

- Retrouvez le détail de toutes les offres dans le supplément l'Emploi des Nouvelles Calédoniennes du 16 juin
- Journée « Rendez-vous Recrutement » dans nos bureaux situés dans la Zone Industrielle de Kataviti à Koné, incluant une visite de notre site industriel de Vavouto, le 28 juin
- Stand recrutement au « Jeudi du centre-ville », Nouméa, le 31 juillet



Sommaire

L'innovation ? Elle est partout ! p22



Actualités

Vive la cohésion p4

Vie de la CCI

Les Trophées de l'entreprise :
saison 2 p5

Aéroport de Magenta :
priorité aux usagers p6

1,2,3, tous à vos karts ! p7

ZOOM ENTREPRISE Le Groupe Isolation industrielle innove en formation



Actualités d'entreprises

p10-11-12

Portrait d'entreprise

Des logiciels RH à la demande p14

Économie

Gisements Prony-Pernod :
un partenariat à trois têtes p16

Les brèves du Pacifique p17

Provinces

À Maré, Sud Transport ouvre la
route entre Eni et La Roche p18

Économie numérique

TIC : quel impact sur
les conditions de travail ? p20

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du nouveau pour le *Guide des
déchets !*

p28



Fiche pratique

Les formalités
de création d'entreprise p30-31

Formation

Sécurité alimentaire et risques
sanitaires : se former pour mieux
anticiper p33

Quiz p34

Connaissez-vous NC-éco ?

C'est officiel p36

Repères Économiques p37

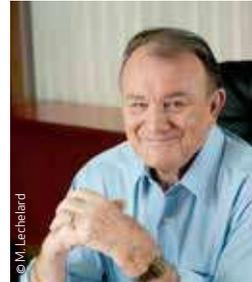
Foire aux Questions/Agenda p38

Reprises d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : André Desplat - Comité de rédaction et coordination : Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction : Coralie Cochin, Manon Delannoy, Hélène Garnier, JME, Frédérique de Jode, Chloé Jez, Anne-Claire Lévêque, Vincent NC, Annabelle Noir, Kathleen Rengnet, Françoise Bonnet Crestani - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 13 700 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



Édito

ANDRÉ DESPLAT
Président de la CCI-NC

C'est un roi de l'innovation, Steve Jobs, fondateur et âme d'Apple pendant plusieurs décennies, qui exprimait ainsi sa pensée : « *l'innovation n'a rien à voir avec le montant que vous dépensez dans la recherche et le développement. C'est fonction des hommes que vous avez, comment vous êtes dirigés et à quel point vous l'avez compris* ». Sans avoir la prétention d'atteindre les niveaux de sa colossale société, la Nouvelle-Calédonie dispose bien des armes évoquées. Des forces vives, des managers, des idées. De quoi alimenter l'année de l'innovation mise en place par le réseau des CCI en France et sur les territoires d'outre-mer. De la technologie à l'organisation, des ressources humaines aux atouts environnementaux, notre archipel n'est pas en reste de moyens pour nourrir le permanent chantier de l'innovation. Reste à savoir exploiter les idées, à motiver les hommes et à trouver les outils pour développer les initiatives qui ont de l'avenir. Les entreprises calédoniennes ont du potentiel. *CCI Info* est allé à leur rencontre.

Je suis heureux de vous annoncer que cette année nous renouvelons le concours des Trophées de l'entreprise. Un événement qui mettra à l'honneur l'esprit d'entreprendre. Soyez nombreux à y participer.

Bonne lecture.

FRANCE TÉLÉVISION PUBLICITÉ FAIT VOTRE PUB

Chefs d'entreprise, artisans, porteurs de projets associatifs, France Télévisions Publicité et NC 1^{ère}, en partenariat avec le MEDEF-NC, la CGPME-NC et la CCI, lancent deux concours qui mettent en avant la création publicitaire audiovisuelle : le Concours 2 Pub. Les entreprises qui diffusent déjà des spots TV participeront automatiquement au premier concours (celui des annonceurs habitués du petit écran). Il leur suffit simplement de valider leur inscription sur le site internet www.nc1ere.nc. Quant aux entreprises néophytes qui n'ont pas encore goûté à la communication télévisuelle, elles pourront présenter un projet de campagne de communication, épaulées par les équipes de FTP et participer ainsi au 2^e concours. Pour ce faire, il leur faut remplir un dossier de candidature sur le site Internet de NC 1^{ère}. 3 lauréats seront élus dans la catégorie annonceurs. Ils seront récompensés par des espaces publicitaires gracieux sur NC 1^{ère} (800 000 F pour le 1^{er}, 600 000 F pour le 2nd et 400 000 F pour le 3^e). Le lauréat du 2^e concours se verra offrir une campagne de communication d'une valeur de 1,2 million de francs (création et diffusion) sur le réseau NC 1^{ère} (radio, télé et Internet). Un Concours 2 Pub à ne pas manquer !



En savoir plus sur www.nc1ere.nc

Attention danger !

TPE, PME, l'Autodiagnostic EvRP, formation courte et concrète accompagnée d'un transfert d'outils et d'un suivi personnalisé au sein de votre entreprise, est parfaitement adaptée à vos besoins. Vous découvrirez les enjeux et les bénéfices de l'EvRP, les étapes de sa mise en place dans votre entreprise et apprendrez à identifier les dangers sur les postes de travail afin de mettre en œuvre des actions d'amélioration. Les entreprises qui se formeront cette année pourront encore bénéficier d'une aide de la Cafat à hauteur de 50 %, dans la limite d'un salaire et de 150 000 F par entreprise. Prochaine session de formation à Nouméa les 25 et 26 juin.

CCI au 24 40 74
conseil@cci.nc



4

Solidarité, cohésion et engagement éco-citoyen au CFA

Ils étaient 130 apprentis de première année à participer le mercredi 7 mai à la désormais traditionnelle journée de cohésion organisée par le Centre de formation des apprentis de la CCI, et ce pour la 6^e année consécutive. Une journée qui permet de développer un bel esprit d'équipe autour de valeurs communes et un rendez-vous placé sous le signe de l'engagement éco-citoyen. 1000 arbres de forêt sèche, endémiques ou autochtones, ont ainsi été plantés au parc du Ouen Toro lors de cette opération, ce qui porte à 7000 le total des arbres que les apprentis de première année du CFA ont mis en terre depuis 2009. La CCI apprentissage est fière d'apporter sa contribution aux chantiers éco-citoyens du Ouen Toro lancés par le WWF.

Contact : CFA - Tél. 24 31 45 / cfa@cci.nc



© Eric Dell'Erba

Deux conférences économiques à ne pas manquer

- Afin de tout savoir sur le **dispositif calédonien en faveur du logement intermédiaire**, rendez-vous le **jeudi 19 juin à 18 h** à l'Auditorium de la CCI pour une conférence animée par Antoine Bergeot, notaire associé du cabinet SCP Bernigaud & Bergeot. Créé par la Loi du pays du 13 décembre 2013, le dispositif institue une réduction d'impôt sur le revenu des personnes physiques et bénéficie aux contribuables domiciliés fiscalement en Nouvelle-Calédonie qui, soit achètent un logement en vue de le louer à un tiers, soit sont primo-accédants et achètent ou font construire un logement en vue de l'occuper personnellement.
- Connaissez-vous bien les enjeux liés à la validation par le Conseil constitutionnel de la loi du pays relative à la concurrence ? Quid des opérations de concentration ou de commerce de détail, ou encore des exclusivités d'importations ? Votre entreprise et vos projets pourraient être impactés par cette loi. La Direction des affaires économiques vous dira tout ce qu'il vous faut savoir lors d'un **Rendez-vous de l'économie dédié à la loi relative à la concurrence le jeudi 17 juillet à 18 h** à l'Auditorium de la CCI.

Inscriptions et renseignements au 24 31 00 / com@cci.nc

385

C'est le nombre de commerçants ont déjà dit oui au dispositif de prévention mis en place par la CCI. Les commerces adhérents sont facilement reconnaissables grâce à un sticker à poser sur la vitrine et qui est en cours de distribution. Une communication qui peut également jouer un rôle préventif vis-à-vis d'éventuels délinquants. Si vous faites partie des zones concernées par Alerte Commerces (quartier Latin, centre-ville et rue Unger à la Vallée du Tir) rejoignez ce réseau de commerçants proactifs et participez à la restauration du sentiment de sécurité.

Contactez la CCI au 24 31 15
alertecommerces@cci.nc

Les Trophées de l'entreprise : saison 2

La Chambre de commerce et d'industrie et les Nouvelles Calédoniennes lancent la 2^e saison des Trophées de l'entreprise, événement qui met les entreprises calédoniennes sous les projecteurs. Le succès de l'édition 2012, avec une centaine d'entreprises participantes, montre, si besoin était, combien l'entrepreneuriat est dynamique et innovant sur notre territoire. Que vous réserve cette 2^e édition ?



À chacun sa catégorie

Le trophée de l'innovation et du dynamisme économique récompensera l'entreprise qui se distingue par ses initiatives ambitieuses, tel qu'un nouvel investissement destiné à un produit ou service innovant, à la diversification de son marché, à une démarche d'innovation sociale... Cette catégorie est particulièrement à l'honneur en cette année 2014, proclamée année de l'innovation par toutes les CCI de France !

Le trophée de la création d'entreprise récompensera une entreprise nouvellement créée, pour son originalité, son courage dans la création, l'appréciation de son projet (la connaissance qu'elle a de son marché, de ses clients, etc.) et son impact sur son environnement (investissement, nombre d'emplois générés, etc.).

Le trophée de l'environnement récompensera une entreprise ayant mis en place une ou des actions en faveur du développement durable. Il est destiné à promouvoir une entreprise dont les actions en matière environnementale sont innovantes et exemplaires.

Le trophée de l'entreprise numérique, nouveau venu aux Trophées de l'entreprise, récompensera quant à lui une entreprise ayant développé un nouveau service ou produit au travers de l'usage d'une solution numérique.

Hors concours

Deux catégories supplémentaires, hors concours, permettront, pour l'une, de récompenser une personnalité qui par ses actions a contribué de manière favorable à l'économie de la Nouvelle-Calédonie avec le trophée du meilleur manager (cette personne sera évaluée et désignée par ses pairs), pour l'autre, de récompenser une entreprise qui aura concouru dans l'une des quatre catégories, n'aura pas été retenue

mais se sera démarquée par son originalité, sa performance, son projet de développement avec le trophée Coup de cœur du jury.

Votre feuille de route

Chef d'entreprise, venez retirer votre dossier de candidature pour l'une ou l'autre des quatre catégories à partir du 30 juin dans les agences CCI du territoire ou téléchargez-le sur le site www.cci.nc ou www.lnc.nc. La clôture des candidatures est arrêtée au 8 août. La sélection des candidats se fera en deux étapes : trois lauréats par catégories seront retenus en présélection en août. En septembre, le jury - composé de représentants du gouvernement, des Nouvelles calédoniennes, de Nouvelle-Calédonie Initiative, de l'Ademe, de la CGPME, du MEDEF-NC et de la CCI - élira les 4 lauréats ainsi que les 2^e et 3^e prix de chaque catégorie. Les résultats seront proclamés le 25 septembre, jour de la cérémonie de remise des trophées, devant un public composé d'acteurs du monde économique calédonien.

UN TREMPLIN EXCEPTIONNEL

Les Trophées de l'entreprise ont été créés dans un seul but : valoriser les femmes et les hommes qui participent au développement économique de notre territoire. Chaque lauréat, en plus de la dotation financière, bénéficiera d'une couverture médiatique importante, gage d'une notoriété renforcée et d'une image dynamique. C'est aussi pour les entreprises participantes un formidable moment d'échange et de partage avec leurs pairs.

Plus d'informations sur
Les Trophées de l'entreprise 2014 :
service communication de la CCI -
com@cci.nc

À travers Les Trophées de l'entreprise, la CCI et Les Nouvelle Calédoniennes souhaitent bien sûr distinguer des réalisations, des initiatives, des résultats, des entreprises innovantes, mais également les femmes et les hommes qui, à leur tête, impulsent l'énergie et font avancer l'économie calédonienne. Les trophées sont ouverts à toutes les entreprises calédoniennes et cette année quatre catégories leur sont proposées. La grande nouveauté étant l'attribution de lots pour tous les finalistes, grâce au concours de la BCI, au gouvernement, au Nouvelles Calédoniennes et à la CCI. Outre les retombées presse, chaque lauréat recevra en effet 500 000 F, les seconds 400 000 F d'achat d'espace dans Les Nouvelles-Calédoniennes et les troisièmes 300 000 F sous forme de crédit formation au pôle formation de la CCI et une demie page de publicité dans le magazine CCI Info.

Aéroport de Magenta : priorité aux usagers

Responsable de la gestion et de l'exploitation de l'aéroport de Magenta depuis le 1^{er} octobre 2013, la CCI a orienté ses premières actions vers le service aux usagers. Des mesures qui répondent aux souhaits de ces derniers, exprimés à travers une enquête de satisfaction.

En effet, les résultats de l'enquête de satisfaction clientèle réalisée en février dernier auprès de 500 usagers et plus de 30 professionnels utilisateurs de la plateforme de Magenta, ont mis en lumière, sans surprise, deux problèmes déjà identifiés par la CCI : le parking et l'information passagers.

Informé en temps réel

Ainsi depuis le 1^{er} mai, un Point information accueille les passagers et les usagers de l'aéroport. Trois agents d'accueil se relaient dès 5h du matin et jusqu'à l'arrivée du dernier vol, sept jours sur sept, afin d'assurer leur mission d'information : accueil physique, annonces sur le trafic, pilotage du téléaffichage des trois nouveaux écrans qui informent les usagers en temps réel. Ces derniers sont placés au départ, à l'arrivée se trouve au premier étage. Très prochainement, un serveur vocal dédié à l'information des passagers sur les horaires des vols sera mis en place. En projet également, un partenariat avec l'Office du tourisme qui permettra au Point information de proposer des informations touristiques aux voyageurs.



Les nouveaux écrans informent les usagers en temps réels.



Superviser l'exploitation

Afin de permettre aux agents d'Air Calédonie et de sécurité de se redéployer sur leur cœur de métier, la CCI a créé quatre postes d'agents d'exploitation dont le rôle est multiple. Gestion des flux passagers, supervision de la sécurité incendie et des agents de sécurité, contrôle des accès de la plate-forme. Ils sont également en lien étroit avec le Point information afin d'informer les agents d'accueil en temps réel sur les vols, atterrissages, retards, etc. Toutes ces missions se faisant en étroite collaboration avec les agents de la compagnie Air Calédonie. Un poste de technicien de maintenance a également été créé, pour superviser l'ensemble des interventions sur la plate-forme.

À venir

Plusieurs autres dossiers sont en cours afin d'améliorer le service aux usagers : un diagnostic sur la capacité et le dimensionnement du parking clientèle qui proposera des pistes d'action ; une modification de la signalétique à l'intérieur de l'aérogare ; une réorganisation de l'espace dédié aux services (curios, cafétéria, boutique, loueurs de véhicules).

MAGENTA EN QUELQUES CHIFFRES

En 2013 :

- 392 618 passagers ont utilisés les 10 117 vols commerciaux de la compagnie Air Calédonie
- 1683 tonnes de fret ont été transportées.

Les destinations au départ de Magenta : île des Pins, Maré, Lifou, Ouvéa, les vols inter-îles incluant Tiga et les villes de la province Nord : Koné, Koumac, Touho et Bélep.

4 ATR d'Air Calédonie transportent les passagers (3 ATR72 de 68 places maximum et 1 ATR42 de 48 places maximum) ainsi que 2 Twin Otter de la compagnie Air Loyauté de 19 places maximum chacun. Ces derniers assurant des vols à destination de la province Nord et les vols inter-îles pour le compte d'Air Calédonie.

Contact

Point information : tél. 25 14 00

Challenge

1, 2, 3, tous à vos karts !

Le grand Challenge interentreprises de karting 2014 se déroulera le 5 juillet prochain sur les pistes du circuit de Nakutakoin. 18 équipes s'affronteront et participeront ainsi à une grande journée sportive et festive dont les bénéfices seront versés à une association caritative.



Organisé et animé par le club Rotary Nouméa Ouen Toro, présidé pour 2013/2014 par Philippe Gras, le challenge est ouvert à 18 entreprises, associations, organisations ou autres clubs. Les équipes engagées compteront 10 pilotes (cadres, salariés, partenaires ou clients de l'entreprise) qui se relayeront pendant les 10 heures que durera la course, de 10h à 20h. C'est un formidable outil de cohésion pour vous, chefs d'entreprise, une opportunité de fédérer vos collaborateurs autour d'un challenge sportif et un objectif à finalité caritative. En effet, tous les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association Akamsoa œuvrant pour les enfants déshérités de Madagascar. Le père Pédro Opeka, qui en est le fondateur, sera d'ailleurs présent à Nouméa la première semaine de juillet. Rendez-vous à Nakutakoin pour une journée 100 % adrénaline.

Servir d'abord

Le Rotary Nouméa Ouen Toro, un des trois clubs Rotary du territoire, a été créé en 1994. Membre d'un district qui regroupe les clubs du nord de la Nouvelle-Zélande, du Vanuatu et du Norfolk, il fut, dès sa création, le premier club mixte de Nouvelle-Calédonie. Ses membres sont rassemblés dans l'action par la belle devise du Rotary International : *Servir d'abord*.

Pour connaître tous les détails sur ce grand Challenge interentreprises de karting 2014 et les modalités d'inscription :

Contact

Philippe Gras / 79 60 64
assurcal@canl.nc

NEW WEB

Pour une meilleure gestion de votre entreprise, faites **vos autodiagnostic !**

Cinq formations courtes suivies d'un accompagnement personnalisé :

- ▶ **MAÎTRISEZ LES OBLIGATIONS SOCIALES DE VOTRE ENTREPRISE**
- ▶ **ÉVALUEZ LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS VOTRE ENTREPRISE (EVRP)**
- ▶ **CALCULEZ VOTRE COÛT DE REVIENT**
- ▶ **PRÉVOYEZ VOTRE TRÉSORERIE**
- ▶ **ANALYSEZ LA SANTÉ FINANCIÈRE DE VOTRE ENTREPRISE**

Contactez la CCI pour connaître **les dates et les lieux des sessions**

- **Nouméa**
Tél. 24 40 74
conseil@cci.nc
- **Bourail**
Tél. 44 11 90
brl@cci.nc
- **Pont-Blanc, Koné**
Tél. 42 68 20
kne@cci.nc
- **Koumac**
Tél. 42 36 15
kmc@cci.nc



▶ www.cci.nc

La volonté d'entreprendre, le choix de réussir

cci
NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Groupe Isolation industrielle innove en formation

Le cœur de métier du Groupe Isolation Industrielle Calédonie est exigeant et demande une main-d'œuvre bien formée. Pour y parvenir, la société calédonienne a mis en place ses propres solutions de formation.

Le Groupe Isolation Industrielle Calédonie (GIIC) est né d'un rachat en 2003. « Le calorifugeage – l'isolation thermique d'équipements industriels chauds ou froids – est vite devenu le domaine d'activité principal », indique Antoine Servas, directeur adjoint du groupe. En 2006, la société ajoute une nouvelle corde à son arc avec les matériaux réfractaires (béton et briques). « Nous sommes les seuls à proposer ces deux prestations », poursuit Antoine Servas. Officiellement créé en 2010, le GIIC a son siège social à Boulari, mais il est implanté sur tout le territoire avec cinq filiales : Iso Sud, Iso Nord, M2S sur Nouméa, Comindex – bureau d'études et d'expertise du groupe – et CIDI, société d'import de matériaux isolants. Ses clients sont entre autres Énercal, la SLN, Vale Nouvelle-Calédonie, Koniambo Nickel, ainsi que des entreprises dans le domaine de l'agroalimentaire. Plus récemment, le groupe a développé de nouveaux savoir-faire : le lavage chimique d'équipements industriels et l'isolation acoustique.

Travail d'orfèvre

La fabrication de pièces pour le calorifugeage est du sur-mesure : « Les équipements ont divers aspects. À partir d'une tôle plane, il faut arriver à créer une forme qui les recouvre parfaitement. Ce travail est très complexe », explique Antoine Servas. Il en va de même pour les réfractaires : « la pose de briques réfractaires se fait à la main. C'est très minutieux ». De plus, les interventions s'effectuent souvent en milieu sensible : chaudières, cheminées ou fours industriels. Pour assurer un service de qualité, le GIIC travaille avec des partenaires extérieurs, en Métropole et au Portugal, notamment pour la formation continue et le transfert de compétences.

Formation 100 % locale

En 2013, les besoins en personnel ont encore grandi. « Dans le cadre du contrat de maintenance avec Koniambo Nickel, il a fallu former des personnes », souligne le directeur adjoint. Le groupe a monté une



Un employé occupé à la réfection d'un trou de coulée chez Koniambo Nickel.

formation avec la province Nord et la province Sud, comme partenaires financiers, et Koniambo Nickel, comme partenaire technique. Les dix-sept stagiaires, en recherche d'emploi, ont été sélectionnés par Iso Nord et Iso Sud. Ils ont suivi, sur le site industriel de Vavouto, trois mois d'apprentissage et de cours de remise à niveau, puis deux mois de stage, sanctionnés par un certificat de fin de stage. Tous embauchés par le GIIC, quinze sont en poste dans le Nord et deux à Vale. « Ces personnes sont capables d'intervenir dans nos trois domaines d'activité, mais il faut au moins cinq ans d'expérience pour bien les exercer et devenir un bon

calorifugeur ou maçon fumiste. C'est la troisième formation que nous organisons en Nouvelle-Calédonie. Ces métiers sont méconnus, mais très spécialisés. Les personnes qui les exercent en sont fières », ajoute M. Servas. Et compte tenu de l'expansion de l'industrie calédonienne, cette main-d'œuvre est précieuse.

Contacts

GIIC - 42, rue Marcel Pagnol, Mont-Dore
Tél. 46 04 60
info@groupeisolindus.com
www.groupeisolindus.com

Vivez un séminaire d'exception au Complexe Château Royal

Séminaires, Réceptions, Conférences de presse, Lancement de produits, Événements privés...



Terrasse (200 m2 vue mer)

Le Salon Iroué (350 m2)



Le Salon Kouaré (83 m2)



Pour vos repas privés

Le Salon Améré (52 m2)



Menu Affaires au Taom

(du Lundi au Vendredi, à midi, sauf jours fériés)

Formule 2 plats à **3900** francs

Formule 3 plats à **4900** francs

Découvrez une cuisine créative et raffinée avec une vue imprenable sur la baie de l'Anse Vata.

Réservation au : 29 64 20



Complexe Château Royal - 140, promenade Roger Laroque
BP 18716 - 98807 Nouméa
Tél. (687) 29 64 00 - Fax. (687) 29 64 01 - reception@chateau-royal.nc



Librairie
Papeterie
Beaux arts
Maroquinerie
Multimedia

Magasin de Magenta
202 Rue R. Gervolino
Tél. 35 28 50
Ouvert en continu
du lundi au samedi
de 8h à 17h30

Magasin du Quartier Latin
13 Rue du Dr Lescour
Tél. 27 82 41
Ouvert en continu
du lundi au vendredi
de 7h30 à 17h45
samedi de 7h30 à 12h15

www.asdetrefle.nc



IMPRIMANTE MULTIFONCTION JET D'ENCRE COULEUR PROFESSIONNELLE 4-EN-1



AVEC FAX, WIFI, RÉSEAU, RECTO-VERSO ET CLOUD

Ultra-compacte **A3**

Écran LCD couleur tactile de 9,3 cm
Résolution d'impression : 6000 x 1200 dpi
Vitesse d'impression couleur 27 pages/mn
Impression recto-verso automatique
Impression jusqu'au format A3
Connexion réseau et WiFi N
Imprimez et numérisez directement depuis votre appareil mobile
Numérisation 2400 dpi
Cartouches haute capacité
Chargeur automatique de documents
Chargement du papier au Format Paysage

MFC-J4510DW

39 985 Frs



MFC-J4610DW 44 985 Frs

Grâce au double bac papier, gagnez en performance tout en optimisant vos coûts d'impression.

NOMBREUX MODÈLES DISPONIBLES

A Saisir

brother
at your side

Le carnet de santé de la Nouvelle-Calédonie et des entreprises

Le MEDEF propose un diagnostic économique de l'île et démontre ainsi son rôle capital dans l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Ce recueil d'informations vise à donner une vision objective et pédagogique de la situation économique et sociale du territoire et des entreprises dans leur zone géographique, mais aussi en comparaison à d'autres pays développés. À quoi ressemble l'entreprise calédonienne type ? Quels sont les secteurs d'activité qui emploient le plus ? Quel est le PIB de la Nouvelle-Calédonie ? Le livret évoque également des chiffres sur la protection sociale, le départ à la retraite ou encore l'emploi-formation. C'est un outil complet et synthétique pour comprendre l'environnement socio-économique de son entreprise.



Plus d'informations sur www.medef.nc

Record de production éolienne en Nouvelle-Calédonie

En mars, le record de production éolienne de Nouvelle-Calédonie a battu celui du mois de janvier 2014, avec plus de 9GWh éolien produits sur l'ensemble du territoire. Ce qui correspond, selon EDF GDF, à la consommation moyenne mensuelle d'environ 30 000 foyers domestiques de la grande terre. L'augmentation de la part d'énergie renouvelable est un vecteur de développement et de création de valeurs, contrairement à l'importation de matières premières. L'énergie éolienne est complémentaire des autres énergies renouvelables dans le mix énergétique des ressources exploitables localement.

Plus d'informations : tél. 46 35 26 - michelle.ponce@eec.nc



© Eric Dell'Erba

Budget loue du rêve

Depuis le mois de mai, Budget, société de location de véhicules, propose à sa clientèle de louer une Porsche 356 Intermecanica. Les amateurs auront reconnu le modèle rendu célèbre par James Dean. Jean-Pierre Ferreira, gérant de la société, souhaite ainsi « mettre en location un autre type de véhicule pour des événements particuliers ». Quelle que soit la raison, professionnelle ou personnelle, les clients peuvent désormais conduire l'iconique Porsche (par beau temps exclusivement puisque la belle est décapotable). Si le public répond favorablement à cette offre innovante, Budget ne compte pas s'arrêter là et importera d'autres voitures d'exception... Prix de la location pour une journée (assurance au tiers incluse) : 30 000 FHT avec une caution de 500 000 FTTC.

Budget : Koné au 42 59 25 - Tontouta aéroport au 35 24 92
Nouméa au 27 60 60 / www.budget.nc



GNC KONÉ : 100 % PROXIMITÉ

Avec ses 1000 m² de surface, GNC Koné propose à la clientèle du nord - particuliers, entreprises et collectivités - un choix particulièrement riche de mobilier d'ameublement et de bureau, d'électroménager, TV-Hifi (livrés et montés sur demande). Les produits, importés du monde entier, sont en vente à des prix compétitifs, tout à fait comparables à ceux pratiqués sur Nouméa. Les atouts du magasin pour Patrick Soyer et toute l'équipe de la GNC sont « notre réactivité, la possibilité de commander les produits dans n'importe quelle quantité, sur catalogue, auprès des meilleurs fournisseurs et un vrai service de proximité de grande qualité. Idéalement situé entre Bourail, Koumac et Poindimié, GNC Koné répond aux attentes des clients de la province Nord, de Canala à Poum. Nous souhaitons que tous les grands acteurs économiques nous questionnent et nous mettent à l'épreuve. Ils ne seront pas déçus ! ».

GNC Koné - Zone industrielle de Kataviti
Tél. 47 30 11 - 47 34 36 - Fax 47 34 36 -  GNCKONE

VOTE AU SYNDICAT DES COMMERÇANTS



Le syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie tient son assemblée générale ordinaire le mardi 17 juin 2014 à 18h30 au siège de sa permanence et renouvellera à cette occasion l'ensemble du bureau. Les candidatures devront être reçues avant le jeudi 12 juin 2014, minuit. À l'ordre du jour : bilans 2012/2013, élection du nouveau bureau pour un mandat de deux ans, prévisionnel (finances et actions) 2014.

➤ Syndicat des commerçants
29 avenue Foch, immeuble Feuillet, 5^e étage. Tél. 27 54 10

➤ Bem-vindo* Havaïanas



La boutique Shoes, qui a ouvert ses portes en février dernier, fait le bonheur des amoureux des claquettes brésiliennes Havaïanas. À noter qu'elles ont la particularité d'être assemblées sur le territoire. Environ 70 modèles sont proposés qui chaussent les pieds des bébés, des enfants, des femmes et des hommes. En plus des claquettes, la boutique présente également les chaussures fermées des marques Vans (les ados adorent) et Qustom (l'Australienne). Les claquettes Havaïanas sont en vente chez Shoes et dans la toute nouvelle boutique Billabong du centre commercial Kenu In.

*bienvenue

➤ Shoes - 149 route de l'Anse Vata (en dessous de l'hôtel Le Lagon)
Tél. 25 00 99

➤ Le temps des soldes



Préparez-vous pour les soldes d'hiver qui se dérouleront, cette année, du samedi 26 juillet au samedi 16 août 2014.

➤ Plus d'informations :
syndicatcommerce@lagoon.nc
Tél. 27 54 10 / syndicat-commerçants-caledonie.
over-blog.com/

➤ Too Yoo vous offre le web

Vous êtes commerçant ou artisan ? Vous souhaitez présenter vos produits sur le web ? Too Yoo vous propose de réaliser gratuitement une vitrine en ligne avec une adresse internet qui vous est dédiée (nom de votre boutique.tooyoo.nc). Un moteur de recherche permet aux internautes de rechercher le produit qu'ils désirent et de le trouver sur votre vitrine hébergée sur Too Yoo. Pour l'instant, ce web to store ne propose pas encore de vente en ligne, mais renvoie les clients en magasin. Vous pouvez choisir de gérer vous-même votre vitrine (ajouter des produits - leur nombre n'est pas limité -, annoncer vos promos) ou d'en confier la gestion à Too Yoo (service payant). Le + de Too Yoo : un accompagnement dans la gestion en fonction de vos besoins : prise de photo des produits, mise en place d'interface entre votre propre site internet et Too Yoo...

➤ Plus d'informations : Gaël Wogenstahl
Tél. 85 34 85 / contact@tooyoo.nc



➤ Un savoir-faire de la Méditerranée



L'Occitane en Provence crée des soins et parfums naturels et authentiques. Bien-être et beauté sont associés aux parfums du beurre de karité, de la verveine, de l'immortelle, de l'olive ou encore de la lavande. Depuis 1976, l'enseigne s'appuie sur les principes de l'aromathérapie et propose des formules concentrées en actifs naturels et en huiles essentielles, le plus souvent biologiques, brevetées et d'origine contrôlée. Ce sont donc des produits respectueux de l'homme et de

l'environnement, dont les ingrédients sont sélectionnés pour leur efficacité. L'éco-conception est également appliquée aux emballages. Un véritable effort pour limiter encore une fois l'impact environnemental. Une boutique à (re)découvrir au centre-ville de Nouméa.

➤ L'Occitane en Provence - 32 rue de l'Alma - Tél. 27 10 14 / www.jeco.nc/vitrines/l'occitane-en-provence



NC-éco : un formidable outil d'aide à la décision

L'observatoire économique NC-éco, dédié à l'information économique du territoire, centralise, analyse et met en perspective l'information économique de Nouvelle-Calédonie afin de la rendre décisionnelle et directement exploitable. Une source d'informations qui vous permet de vous positionner sur votre marché. Ainsi, savez-vous par exemple que le CA moyen annuel du secteur Activités juridiques* (NAF 69,1) est de 130 millions de francs, avec un taux de valeur ajoutée dégagée s'élevant à 76 %**. Au 31 décembre, ce secteur regroupait 158 entreprises sur l'ensemble du territoire avec une activité principalement localisée en province Sud. Entre 1995 et 2013, l'évolution annuelle moyenne du nombre d'entreprises enregistrées sous la NAF 69,1 est de 6,8% (base 100 en 1995). Le secteur Activités juridiques représente 3,9 % de l'emploi salarié du secteur privé. 2/3 des entreprises n'emploient aucun salarié. Retrouvez ces informations et bien d'autres sur votre secteur d'activité sur nc-eco.nc. Ressortissants, demandez vos codes d'accès à l'adresse mail : nc-eco@cci.nc

www.nc-eco.nc



*Données IEOM portant sur les entreprises cotées dans ce secteur toutes périodes d'analyse confondues, ici 34 entreprises sur la période 2003-2011.

** Pour les non initiés, les définitions des termes se trouvent dans la rubrique Indicateurs financiers du site nc-eco.nc

12

JOURNÉE DE L'ENTREPRISE À POINDIMIÉ



La CCI, en partenariat avec la province Nord, organise la nouvelle édition de la Journée de l'entreprise, **mercredi 30 juillet à l'hôtel Tiéti de Poindimié**. L'événement s'adresse en premier lieu aux entrepreneurs ou porteurs de projet qui souhaitent lancer ou développer une activité. L'occasion pour eux de trouver des réponses concrètes à toutes les questions qu'ils se posent en termes de financement, fiscalité, formation,

aides disponibles ou encore gestion. Institutions et organismes d'accompagnement, en tout une quinzaine d'exposants, partenaires de la CCI, seront présents pour les chefs et futurs chefs d'entreprise de la province Nord. Pour faciliter l'accès à Poindimié, des navettes gratuites seront mises à disposition à l'ensemble des visiteurs des communes de la province Nord.

Plus d'informations : tél. 42 68 20 / kne@cci.nc / www.cci.nc

Exposerez-vous au Bonjour french festival de la Gold Coast ?

Événement dédié à la célébration de la culture et de la langue française, ce festival made in Australie, réalisé en partenariat avec la Nouvelle-Calédonie, permettra aux exposants calédoniens de montrer leur savoir-faire et la qualité de leurs produits. De nombreux visiteurs sont attendus **le 23 novembre prochain** sur la Gold Coast, qui viendront tout spécialement pour découvrir la french touch : culinaire bien sûr, mais aussi musicale, artistique, sportive, inventive... L'idée des organisateurs est de créer un festival qui fleure bon l'atmosphère des marchés français, offrant aux visiteurs diversité, caractère, animation, consommation, découverte... Si vous souhaitez vous faire connaître sur le marché australien, ce festival peut être une réelle opportunité.



EXHIBITOR APPLICATION
THE "BONJOUR FRENCH FESTIVAL"
GOLD COAST - 23rd NOVEMBER 2014

Pour en savoir plus : www.bonjourfrenchfestival.com.au
www.facebook.com/BonjourFrenchFestival



© Charlotte Picou

Bien-être et alimentation

Problème d'obésité ? Volonté de reprendre une activité sportive ? La remise en forme, telle est la vocation du Cabinet coaching concept de Charlotte Picou à la baie des Citrons. Cette vice-championne du monde de hobie cat, diététicienne et professeur d'EPS, propose à sa clientèle de retrouver le goût du sport, sans frustration et en gardant la notion de plaisir. Comment ? Grâce à un programme personnalisé mis en place en fonction des besoins et des souhaits de chacun. Sport en salle, gym ballon, gainage, cardio, sport en intérieur ou en extérieur, course, VTT, paddle, la palette de choix est large afin de répondre au désir de chacun. Le tout épaulé par un suivi diététique, des conseils et une pédagogie alimentaire. Des tarifs spéciaux sont étudiés pour les comités d'entreprise.

Cabinet coaching concept Baie des Citrons - Tél. 85 16 17 / charlotte.picou@lagoon.nc



À VOS CÔTÉS
DEPUIS



Banque de
Nouvelle Calédonie
La banque, en mieux.



WWW.BNC.NC

BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE S.A. au capital social de 8.951.274.000 F. CFP - RCS Nouméa 74B047688 - Ridet 047 688 001 - Siège social : 10 avenue Foch - BP L3 98849 Nouméa Cedex Nouvelle Calédonie. Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles R 514-15 et R 530-11 du Code des assurances - Tél : (687) 25 74 00 - Fax : (687) 27 41 47 - Courriel : contact@bnc.nc

QUEL TALENT!

Y'a du changement
dans l'ère

âBORO Consulting
vous propose des solutions
en Ressources Humaines.



âBORO Consulting
Cabinet de recrutement
& Solutions RH
le partenaire officiel et exclusif d' **Adecco**

Tel : 24.20.18
www.aboro.nc

Des logiciels RH à la demande

Installée à Espace Performance, Nouméa Informatique développe et distribue des logiciels de gestion des ressources humaines. Son gérant, Laurent Télinge, compte sur de nouvelles offres commerciales pour confirmer la montée en puissance de la jeune société.



Les trois acteurs de Nouméa Informatique : Albert Palasso (technicien développeur), Laurent Télinge (gérant) et Anaïs Gay (consultante RH, à l'écoute des besoins des clients).

14

Quand Nouméa Informatique a-t-elle été créée ?

Laurent Télinge : Le 1^{er} janvier 2012. Il s'agit d'une reprise d'activité. Je travaillais depuis vingt ans à Art Informatique, une structure généraliste où je m'occupais de la gestion des traitements de paie. L'offre s'est enrichie avec les années pour devenir aujourd'hui gestion des ressources humaines. J'ai donc racheté cette partie RH, en reprenant tous mes clients, et j'ai monté Nouméa Informatique.

En quoi consiste son activité ?

Nous vendons et installons des logiciels RH en proposant deux gammes de produits : Néa HR, que nous avons développée nous-mêmes et que nous éditons localement, une

gamme assez simple en déploiement ; et Talentia HR, qui vient de Métropole et dont je suis le distributeur, fonctionnellement plus riche, sur laquelle nous travaillons en partenariat étroit avec l'éditeur. Nous sommes leaders sur le segment 200-1000 salariés et comptons une trentaine de gros clients, comme la Cafat, Aircal, Aircalin, la CCI (équipés avec Talentia), mais aussi Arbe, Le Froid, les groupes Jeandot, Ballande (équipés avec Néa).

Vers quoi votre société évolue-t-elle ?

Nous entrons aujourd'hui dans une phase de prospection. Sur la gamme Néa, nous avons récemment mis en place une

offre commerciale de cloud computing (littéralement « informatique dans les nuages ») : avec un mot de passe, le client se connecte sur nos serveurs, mais sans aucun matériel informatique chez lui.

Les données sont gérées à distance par des spécialistes, à l'intérieur de data centers installés l'un au Quartier Latin, l'autre en région parisienne. Et ça marche très bien ! Par ailleurs, la tendance est à la location des logiciels, le client payant mensuellement en fonction de sa consommation. Sur la gamme Talentia, à partir de juin, nous allons distribuer un nouveau produit, Talentia HCM (Human capital management), qui traite l'ensemble de la gestion du capital humain : candidatures, postes et emplois, organigrammes, entretiens d'évaluation, plans de succession, développement des talents, formations... Jusque-là, ce type de produit s'adressait aux entreprises de plus de 1000 salariés. Mais le segment des 200-1000 exprime maintenant les mêmes besoins. Des commerciaux viendront de Métropole présenter cette offre à nos clients actuels... et potentiels.

POURQUOI LA PÉPINIÈRE ?

« Ça m'a rendu un grand service de m'installer ici sans avoir à m'occuper de la logistique, avoue Laurent Télinge. L'autre intérêt de la pépinière d'entreprises, c'est qu'elle nous permet pendant trois ou quatre ans de bien nous dimensionner et de connaître nos besoins en termes de locaux. Depuis qu'on est là, on a déjà changé trois fois de bureau ! ».

BCInet
La liberté, ça compte...

www.bci.nc

+ d'info au 256 990
coût d'un appel local

www.bci.nc

BCI
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Banque Cédulière d'investissement • SAEI au capital de 7,5 milliards XPF • Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP 95 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (837) 27 40 35 • RCS Nouméa 58 0 015 479 - Riset n° 0 015 479 001

Contacts

Nouméa Informatique
Laurent Télinge – Tél. 24 23 10
laurent.teling@noumea-info.nc
www.noumea-info.nc

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

BCI, LA BANQUE DU
CRÉDIT IMMOBILIER



+ d'info au **256 990**
coût d'un appel local

► www.bci.nc

 **BCI**
Groupe BRED

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

Gisements Prony-Pernod : un partenariat à trois têtes

Le 5 avril dernier, la province Sud a signé un protocole général d'accord avec Eramet et Vale portant sur l'exploration et la valorisation des gisements de Prony et Pernod. Une alliance historique autour de ces pépites d'or vert, classées réserves techniques provinciales.



16

© Martial Dostane

Il aura fallu plus de deux ans de discussions pour aboutir à un engagement entre les deux industriels SLN et Vale NC et l'institution provinciale, dans le but de prospecter, valoriser et dans un second temps, exploiter les gisements de Prony-Pernod. Des gisements considérés de taille mondiale. « En 2012, les titres de Pernod et Prony ont été classés, selon une disposition du code minier, en réserves techniques provinciales », précise Alban Tremblier, conseiller spécial de la présidence pour la mine et la métallurgie. Il était donc dévolu à la collectivité de prendre la décision de les valoriser en collaboration avec des opérateurs miniers.

Quatre ans d'études

L'accord prévoit la création de la société JVCo, une *joint venture* qui regroupe la

province Sud à hauteur de 34 %, la SLN et Vale NC pour 33 % chacune. La société, porteuse du projet, sera chargée de la phase de réalisation d'études prospectives sur la zone, sur une période de quatre années. « Nous n'avons que des données approximatives sur les ressources des gisements, constate le conseiller. Il est indispensable, d'une part de quantifier et d'analyser la ressource, d'autre part de prendre en compte, en parallèle, les impacts environnementaux et humains d'une telle exploitation. Dans ce cadre, nous engagerons des consultations auprès des autorités coutumières, des populations et des communes. »

Le coût de ces premières expertises, estimé à 4,5 milliards de francs, sera exclusivement pris en charge par les deux industriels.

« Au terme de ces quatre ans, la province Sud pourra décider unilatéralement d'arrêter le projet si elle juge qu'il n'est pas opportun de le poursuivre pour des raisons environnementales et humaines. Dans ce cas, la collectivité remboursera les frais engagés. »

10 % en phase d'exploitation

Si telle n'est pas la solution envisagée, les industriels pourront présenter dans le futur un ou plusieurs projets de valorisation industrielle, selon qu'ils s'accordent sur un projet conjoint ou individuel. En phase d'exploitation, l'institution obtiendra 10% de participation sur la nouvelle unité de production ainsi qu'une compensation de 1,25 % de la valeur de chaque kilo de métal produit pendant le remboursement des emprunts et 1,75 % au-delà. Pour la province Sud, la contrepartie financière globale est estimée à 130 milliards de francs. « En se basant sur une exploitation entre 50 et 70 ans, on peut avancer que ces gisements ne sont pas bradés, conclut Alban Tremblier. Ils offrent au contraire des perspectives économiques fortes pour la Nouvelle-Calédonie, sans risques financiers pour la collectivité. »

CHIFFRES CLÉS

- Ensemble des travaux pour les 4 ans d'études : 4,5 milliards de francs
- Estimation actuelle de la ressource : 6 millions de tonnes de nickel métal
- Contrepartie financière pour la province Sud : 130 milliards de francs
- Entre 50 et 70 ans d'exploitation

LE RETOUR D'EL NIÑO



Presque tous les modèles météorologiques le confirment, le phénomène El Niño est de retour cette année. Ses premières manifestations sont attendues dès juillet dans le Pacifique occidental, amenant à la fois un temps chaud et sec, voire des épi-

sodes de sécheresse intenses dans certaines zones de la région, mais également des conditions cycloniques dans d'autres. Comme lors des précédents épisodes, les pays de la région s'attendent à des répercussions économiques aussi importantes qu'imprévisibles pour le moment. L'Australie, par exemple, a vu sa production céréalière baisser en moyenne de 15 % lors de huit des onze derniers El Niño depuis 1970.

L'économie néo-zélandaise au beau fixe

À la différence de l'Australie qui traverse une période assez morose, de nombreux indicateurs économiques sont au vert chez nos voisins kiwis. La croissance se confirme en effet : l'export se porte bien malgré un dollar haut, la consommation est dynamique, le boom continue dans la construction, l'immigration est en pleine augmentation, le chômage est à son plus bas niveau depuis six ans... Pourtant, l'euphorie n'est pas totale, loin s'en faut : les salaires restent globalement bas et l'endettement des ménages élevé. La prospérité ne profite pas (encore ?) à tout le monde de la même manière.

GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Le groupe ExxonMobil vient d'annoncer le démarrage anticipé de son vaste projet (19 milliards USD) de production de gaz naturel liquéfié en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La phase de mise en activité a été plus rapide que prévu : la première livraison est attendue dès mi-2014. C'est le plus grand projet d'investissement en PNG à ce jour et les revenus escomptés pour le pays sont très substantiels. La capacité annuelle de production est de 6,9 millions de tonnes, les réserves sont de 255 milliards de m³.

Produire localement des denrées alimentaires

Lors de la 32^e Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique qui s'est tenue en Mongolie, de nombreux pays insulaires du Pacifique ont été exhortés par les Nations Unies, à travers la Food and Agricultural Organisation (FAO), à recréer les conditions de développement de leurs marchés alimentaires locaux. L'objectif est multiple : réduire les importations et augmenter l'autonomie alimentaire tout en relançant l'agriculture, mais aussi améliorer l'alimentation des populations avec des produits plus sains, pour lutter notamment contre l'obésité et le surpoids. De gros travaux de concertation public/privé en perspective...



Vente de produits locaux sur le marché de Port Vila au Vanuatu.

Les relations Fidji-Australie se réchauffent sensiblement

L'approche des importantes échéances électorales de septembre aux Fidji semble avoir boosté les relations australo-fidjiennes ces derniers temps. L'Australie vient d'accepter de diriger l'équipe des observateurs internationaux lors des élections ; des discussions très positives ont eu lieu dernièrement sur l'instauration d'un visa spécifique (semi-touristique) entre les deux pays ; un accord a récemment été conclu sur l'importation de gingembre frais en Australie (une première) ; et Fiji Airways vient tout juste d'ouvrir une ligne Suva-Sydney-Suva.



Depuis début mai, la compagnie Fiji Airways assure deux allers-retours hebdomadaires entre Suva et Sydney.



Iles Salomon : une difficile reconstruction

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faudra beaucoup de temps pour réparer les dégâts causés par les terribles inondations de début avril qui ont fait 21 morts et des milliers de déplacés. Un gros travail a été mené avec les soutiens de l'ADF (Australian Defense Force) pour remettre en état les principales infrastructures, mais beaucoup reste à faire, notamment pour les plus démunis. Janna Hamilton de la Croix-Rouge estime qu'il faudra au moins 18 mois pour reloger correctement toute la population.

À Maré, Sud Transport ouvre la route entre Eni et La Roche

Depuis avril 2011, Sud Transport mène une activité de transport en commun à Maré, d'où son gérant, Moïse Duhnara, est originaire. Trois ans après sa création, son propriétaire revient sur les conditions de son éclosion et dresse un premier bilan.



18

Avant de créer Sud Transport, Moïse Duhnara aura travaillé quatre ans à Goro comme chauffeur d'une navette pour les ouvriers du site. Il choisit alors de faire son retour dans son île natale « *pour se rapprocher de la famille* » et entame les démarches auprès de la CCI, pour créer sa propre activité. Cette dernière l'aide à monter son dossier et l'oriente vers des structures susceptibles de l'aider. Initiative NC va ainsi compléter l'apport personnel nécessaire à l'obtention d'un prêt auprès d'un établissement bancaire, et un prêt complémentaire lui est accordé par la Soparil. Ces deux prêts conjugués permettent à Moïse de faire l'acquisition d'un Crafter Volkswagen neuf de 23 places (pour 8,5 millions de francs). Un véhicule adapté à l'offre de transport scolaire que la commune de Maré veut mettre en place afin que les élèves habitant les districts d'Eni et de Medu puissent rejoindre chaque jour l'ALP (Annexe de lycée professionnel) de La Roche.

Depuis trois ans, Sud Transport effectue ainsi une rotation quotidienne avec une quinzaine de personnes à bord. L'aller

s'opère entre 6 h 30 et 7 h 15, le retour entre 17 h et 17 h 45. Ce contrat, rémunéré aux environs de 450 F le kilomètre, est le socle de l'activité de Moïse.

Les croisiéristes vont à la plage !

À cela s'ajoute un contrat avec la province des Îles pour effectuer une navette régulière entre Eni, Tadine et La Roche. Les usagers achètent un ticket (entre 500 F et 1 000 F A/R selon leur destination et leur point de départ) et la province soutient cette activité en payant un forfait de 90 F/km. L'activité de Moïse profite également de l'essor constant des touchers des paquebots sur l'île de Maré. Au nombre de 22 en 2012, ils étaient 39 en 2013 et « *le planning 2014 en prévoit d'ores et déjà 53* ».

Une aubaine pour Sud Transport qui, grâce à un accord avec le Syndicat d'initiative, récupère à chaque rotation une vingtaine de passagers qui s'acquittent d'un ticket à 900 F A/R pour profiter des joies de la plage la plus proche, distante d'une dizaine de kilomètres.

Un CA proche de 6 MF

Toutes activités cumulées, et avec 35 000 km au compteur, la SARL Sud Transport, dont le capital est détenu à 75 % par M. Duhnara et à 25 % par la Soparil, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 MF en 2013. Un chiffre non négligeable même si Moïse rappelle « *qu'il doit encore se serrer la ceinture jusqu'en 2016* », date à laquelle il aura fini de rembourser les échéances d'emprunt. Se serrer la ceinture, mais sans condamner le développement de son entreprise, comme en atteste la récente acquisition d'un Renault Trafic 9 places qui complètera prochainement la flotte afin de répondre à la croissance de la demande, plus particulièrement sur son versant touristique. Et pour le conduire, Moïse compte bien faire appel à un membre de la famille, comme il a également confié la comptabilité de sa société à une habitante de l'île.

Contact

Sud Transport - Moïse Duhnara - Maré
Tél. 87 28 89

Le mardi 13 mai, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé la **SAS E-Solutions.nc** en tant que **première société calédonienne** émettrice de titres-repas*.

Fort de son partenariat avec le **groupe Edenred**, inventeur de la solution **Ticket Restaurant®** et leader mondial des avantages aux salariés, la société E-Solutions.nc est heureuse de vous annoncer le lancement de la **carte Ticket Restaurant®** en Nouvelle-Calédonie.

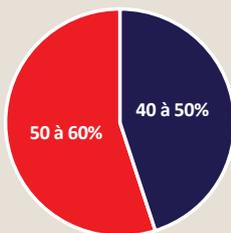
*Arrêté n°2014-1387 du gouvernement en date du 13.05.2014



Qu'est-ce que la carte Ticket Restaurant® ?

La **carte Ticket Restaurant®** est une **carte prépayée**, qui vous permet de régler vos repas, au franc près, chez tous les restaurateurs et établissements affiliés. Elle fonctionne comme une carte habituelle.

Qui finance ?



► ENTREPRISE ► SALARIÉ

Où l'utiliser ?

Dans tous les établissements affiliés au titre **Ticket Restaurant®** (Restaurant, snack, fast-food, commerce de proximité, service de gamelle, grande surface, boulangerie...) sous réserve que l'établissement soit équipé d'un terminal de paiement.

Pour identifier les établissements affiliés, repérez l'autocollant carte Ticket Restaurant® apposée sur leur vitrine.



Autocollant Ticket Restaurant®

Comment ça marche ?

Exemple pour un montant du titre de 1200 F.CFP
(le plafond quotidien est de 2400 F.CFP)



Addition de 2400 F.CFP : Je paye la totalité avec ma carte Ticket Restaurant® car l'addition ne dépasse pas 2 fois la valeur du titre indiquée sur la carte.



Addition de 2700 F.CFP : Je paye 2400 F avec ma carte Ticket Restaurant® (2 fois la valeur du titre indiquée sur la carte) et je complète la somme avec 300 francs.

Restaurateurs, avec la carte Ticket Restaurant®

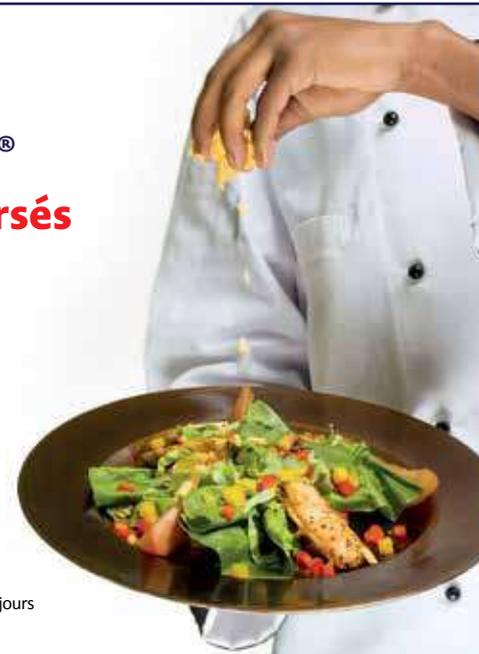
vous êtes remboursés en 48 heures* !

Vous exercez une activité de restauration (restaurant, snack, service de gamelles...) ou vous exploitez un commerce d'alimentation ?

Contactez-nous vite pour vous affilier.

Tél. 298 299

* 3 délais de remboursement : 48h, 7 jours ou 21 jours à choisir avec votre conseiller commercial.



Employeurs, soyez les premiers à faire bénéficier vos salariés.

Contactez-nous vite



www.ticketrestaurant.nc

TIC : quel impact sur les conditions de travail ?

En moins d'une vingtaine d'années, les technologies de l'information et de la communication (TIC) se sont rapidement développées et ont transformé en profondeur le monde du travail à l'échelle de la planète. La Nouvelle-Calédonie n'a pas échappé à cette tendance du numérique.



20

Les TIC sont un outil quotidien pour un nombre toujours croissant de salariés. Près de deux tiers des actifs occupés et 100% des entreprises de plus de vingt salariés les utilisent dans leurs activités professionnelles. Difficile aujourd'hui de s'imaginer sans téléphone portable, sans internet ou sans ordinateur. Pourtant, il y a une vingtaine d'années, les TIC étaient rares, voire inexistantes, dans les entreprises ou les administrations.

Métamorphose de l'organisation du travail

La dématérialisation et l'automatisation du travail ainsi que la mise en place d'outils (intranet, internet, télé-procédures, mailing...) et de logiciels ont permis une meilleure structuration du travail ainsi qu'un gain élevé en productivité. Les tâches sont ainsi facilitées et effectuées plus rapidement qu'il y a deux décennies. De nombreux cadres et chefs d'entreprise ont vu leur organisation quotidienne considérablement modifiée en l'espace de quelques années, du fait de l'évolution des appareils mobiles qui leur permet, désormais, de travailler et suivre des dossiers à distance. Il en va de même pour les petites entreprises ou les patentés qui peuvent gérer plus facilement leur

organisation et leurs contacts tout en suivant l'évolution de leur secteur grâce à un accès plus rapide à l'information.

Création d'un marché de l'information

Du côté du paysage économique, le développement des TIC a entraîné une explosion des entreprises liées à l'informatique et aux systèmes de communication sur le territoire. Bien que leur visibilité en ligne reste faible (seulement un tiers des sociétés et un dixième des patentés possèdent un site internet selon le baromètre numérique de 2011), cette dernière décennie a vu naître cinq fournisseurs internet (FAI), des dizaines d'entreprises de développement et de maintenance informatique, d'agences de communication et de nombreux patentés spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication (infographistes, créateurs de sites internet, etc.).

Notons aussi que l'évolution des TIC facilite la création d'entreprises, notamment chez les jeunes actifs. De manière globale, elles ont eu un impact important au sein des entreprises et administrations calédoniennes et ont joué un rôle déterminant dans leur modernisation et dans leur quête de compétitivité économique.

Source : Observatoire du numérique de Nouvelle-Calédonie

ATTENTION AUX DÉRIVES

Si les effets des TIC sur les conditions de travail sont globalement positifs, l'Observatoire du numérique met cependant en garde contre certains risques qu'elles peuvent engendrer :

- un brouillage des frontières spatio-temporelles entre le travail et la vie privée, notamment chez les cadres ou chefs d'entreprise (travail ramené à la maison, connexion aux boîtes e-mail, téléphone professionnel allumé...) mais aussi, à l'inverse, une utilisation pour la vie privée des TIC au travail (réseaux sociaux...),
- un affaiblissement des relations interpersonnelles, voire un risque d'isolement,
- un revers du gain de rapidité dans les tâches quotidiennes : une augmentation du rythme et de l'intensité du travail,
- un renforcement du contrôle de l'activité pouvant réduire l'autonomie des salariés,
- une surcharge informationnelle difficile à traiter et à analyser de manière pertinente.

PROFESSIONNEL & ENTREPRISE

MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE OU INDUSTRIELLE
RESPONSABILITÉ CIVILE DES RISQUES PROFESSIONNELS
RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS
PERTE D'EXPLOITATION
BRIS DE MACHINE
BUREAUTIQUE, INFORMATIQUE
FLOTTE AUTO-ENGINS-POIDS LOURDS
TRANSPORT
PRÉVOYANCE ET RETRAITE ENTREPRISE



GENERALI

Solutions d'assurances

GENERALI, 3^{ème} assureur européen, opère dans 70 pays sur tous les continents.
Son activité intègre tous les domaines de l'assurance pour les particuliers
comme pour les professionnels et les entreprises.



PARTICULIER

AUTOMOBILE, MOTO
HABITATION LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE
RESPONSABILITÉ CIVILE
BATEAU, JET-SKI
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE
ASSURANCE EMPRUNTEURS
PRÉVOYANCE, ÉPARGNE, RETRAITE
PLACEMENTS

AGENCES GENERALI EN NOUVELLE-CALÉDONIE

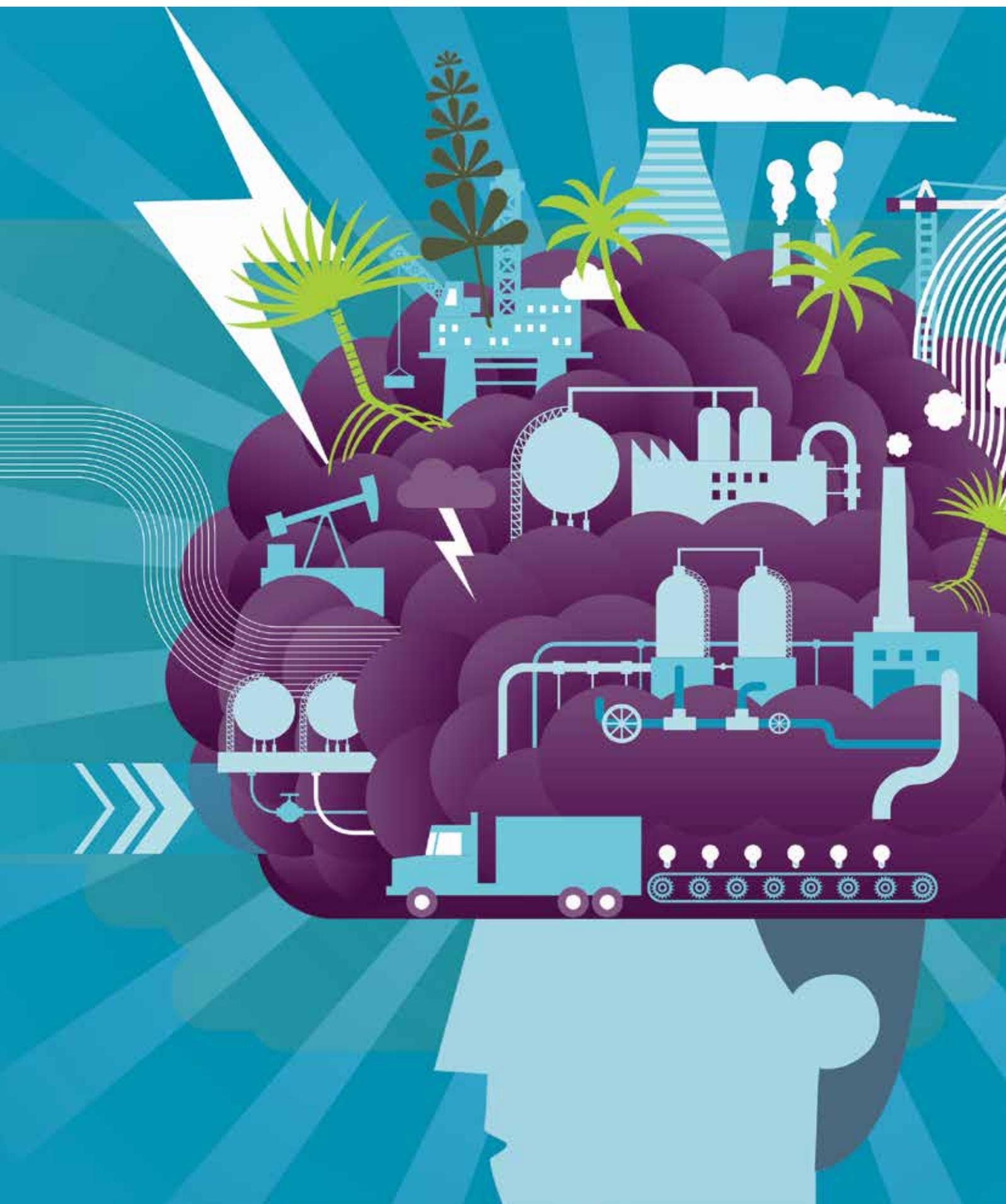
En Nouvelle-Calédonie, présent depuis plus de 50 ans, le Groupe GENERALI s'appuie sur la compétence et le dynamisme de ses 3 agents généraux ainsi que de nombreux courtiers partenaires.

GENERALI PACIFIQUE NC
AGENT SPÉCIAL : ANTOINE CHARLERY
IMMEUBLE ALOHA CENTER - ORPHELINAT
1 RUE CHARLES PÉGUY
BP 282 - 98845 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 27 33 63 - Fax : 27 38 96
Mail : generali@general.nc
Horaires : le lundi de 9h à 16h
et le mardi au vendredi de 7h30 à 16h

GENECO
AGENT : RICHARD MAYISSIAN
TRIANON - 105 ROUTE DE LANSE VATA
(à côté de Photo Discount)
BP4471 - 98847 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 28 13 34 - Fax : 28 20 42
Mail : geneco@canl.nc
Horaires :
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

CAP ASSURANCES
AGENT : RICHARD MAYISSIAN
DUCOS - 30 RTE BAIE DES DAMES
(sur le parking du Centre)
BP 610 - 98845 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 28 77 05 - Fax : 26 34 00
Mail : cap@lagoon.nc
Horaires :
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

ASSURCAL
AGENT : PHILIPPE GRAS
TRIANON - 15 ROUTE DE LANSE VATA
(face à boulangerie Candy)
BP 4222 - 98847 NOUMÉA CEDEX
Tél. : 27 63 56 - Fax : 28 56 36
Mail : assurcal@canl.nc
Horaires :
du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30



L'innovation ? Elle est partout !

L'innovation ne se limite pas aux laboratoires de recherche, contrairement aux idées reçues. Elle s'applique bien sûr aux nouveaux produits et aux procédés innovants (méthodes de production ou de distribution), mais s'illustre également dans la mise en œuvre de nouvelles méthodes de commercialisation ou d'organisation. L'innovation est partout et concerne toutes les entreprises calédoniennes, quelle que soit leur taille. Nous vous proposons une visite en terre innovante...

2014, année de l'innovation ! Ainsi en ont décidé les CCI de France bien déterminées à mettre en avant les talents du pays, les parcours révélateurs et à démontrer que l'innovation, moteur de la compétitivité, peut se nicher partout.

L'Observatoire des innovations de la Cité des Sciences à Paris la définit ainsi : « intégrer le meilleur des connaissances dans un produit ou service créatif qui permet d'aller plus loin dans la satisfaction des individus ». Si aucune étude de fond n'existe aujourd'hui pour réaliser un état des lieux de l'innovation en Nouvelle-Calédonie, les projets qui voient le jour au sein des entreprises locales et répondent à des besoins précis, démontrent sa vitalité. « Il s'agit là d'un enjeu stratégique, estime Pierre Kolb, élu à la CCI, que ce soit au niveau du pays, de l'entreprise ou de l'individu. À notre échelle, le défi est important tant du point de vue économique que du point de vue social avec un objectif majeur : monter en compétences, prendre conscience des atouts dont on dispose localement et faire en sorte d'être attractif – et donc innovant –, notamment pour conserver les compétences et les expertises calédoniennes. »

Relever les défis économiques et sociaux

« On peut voir les contraintes de manière opportuniste, ajoute Pierre Kolb. Elles sont souvent facteurs de recherche et de progrès. » C'est bien pour répondre à une problématique environnementale que l'entreprise Propnord à Koné a diversi-

fié son activité de collecte des déchets. « Beaucoup de déchets électroménagers, Hifi ou autres étaient jetés sans être traités et valorisés. Certes les mentalités bougent lentement en matière d'environnement et de gestion des déchets, mais la volonté politique est là et les initiatives se développent. Mon activité de traitement et de valorisation fonctionne et répond parfaitement au défi environnemental », explique Takahahake Toto, directeur de Propnord. Aujourd'hui, l'entreprise continue à relever les défis avec une nouvelle activité de destruction d'archives papier. D'un côté, entreprises et collectivités ont un besoin crucial de destruction d'archives et de l'autre la revégétalisation utilise comme matière première la cellulose. En investissant dans l'achat d'un destructeur de documents agréé au plus haut niveau de sécurité, Propnord a innové en répondant aux besoins des uns et des autres.

Le domaine de l'aquaculture est lui aussi un terrain d'innovation. Ainsi, la société Aqualagon, nichée dans la Baie de N'Go, récolte à ce jour les fruits de dix années de recherche autour d'une idée : mettre en place le premier élevage de picots au monde ! Pari en partie gagné pour Franck Le Garrec, gérant de l'entreprise. « Nous avons aujourd'hui les géniteurs nécessaires au lancement d'une véritable production, explique-t-il, mais ce n'est pas simple d'innover et d'avoir les partenaires nécessaires. On trouve tout de même des supports pour y parvenir, comme le fait avec nous Promosud, mais il faudrait bien plus pour passer le cap semi-industriel. »



QUAND LES PROVINCES SOUTIENNENT L'INNOVATION

24

Le soutien à l'économie et à l'innovation fait partie des compétences des provinces. Pour lui donner vie, la province Sud dispose de plusieurs dispositifs, à commencer par le CASE, le Code des aides pour le soutien à l'économie qui vient en aide aux entreprises dans leur développement, en partie grâce à l'apport de fonds publics (aides préalables à l'investissement, aides à l'investissement, aides à l'exploitation mais aussi aides à l'exportation). En 2012, les aides du CASE se sont élevées à 150,5 millions de francs. Un autre dispositif, baptisé fonds Sud Innovation, est spécifiquement dédié à l'innovation. Abondé à parts égales entre Oséo (devenu BPI, établissement public qui soutient le financement des entreprises) et la province Sud, il aide les projets innovants des entreprises calédoniennes. Pour 2013 et 2014, le fonds Sud Innovation disposait de 240 millions de francs de dotation au titre du soutien à l'innovation. Le fonds de garantie provincial est lui aussi un levier dans la mesure où il permet aux entreprises qui veulent croître ou trouver de nouveaux marchés, de se présenter aux établissements bancaires avec l'institution pour garante.

Les dispositions du Code de Développement de la province Nord s'appliquent à tous les projets éligibles ce qui inclut évidemment l'innovation. La province Nord dispose également de quatre sociétés d'économie mixte locales (Sud Minier, Côte Océanienne, Grand Nord et Espaces de l'Ouest), pour accompagner l'initiative privée à la réalisation de projets structurants.

Il est indéniable qu'une impulsion donnée au plus haut niveau décisionnaire, une « vision pays », est nécessaire pour donner l'envie et les moyens de partir en quête de solutions, matériaux, processus nouveaux. Le soutien des décideurs est un booster pour tous ceux qui veulent innover. La filière micro-algues qui est à l'étude au sein de la technopole de l'Adécal (Agence de développement économique de la Nouvelle-Calédonie) en est un bel exemple. Un pôle de recherche verra également le jour, réunissant les moyens de l'université, de l'IRD, de l'Institut agronomique

calédonien et de l'Ifremer... « *Soutenir l'innovation est un choix politique et stratégique qui peut s'appuyer sur quelques niches dans lesquelles la Nouvelle-Calédonie dispose d'atouts considérables* », ajoute Pierre Kolb.

Atouts, idées et réussites

Un atout ? Le soleil. Une idée ? La climatisation solaire. Une réussite ? Celle de Free Energy, aujourd'hui en mesure de proposer un tel produit. « *Il s'agit d'une climatisation qui utilise de l'eau chaude : dans un système sous vide, l'eau s'évapore et donne du froid* »,



simplifie Hervé Chauvin, directeur général de la société. Pour être en mesure de prouver la faisabilité d'un tel dispositif, le DG est lui-même allé chercher le savoir chez le fabricant du système sous vide, technologiquement avancé. « *Nous n'avons pas innové en inventant un système que seules deux entreprises au monde fabriquent... Mais notre atout est d'être capable aujourd'hui de proposer une climatisation solaire clé en main.* »

En effet, de l'étude de l'appareil à sa fabrication, jusqu'à son installation et à la maintenance, l'entreprise demeure le seul interlocuteur. Une démarche intégrée particulièrement rare. Et même si la climatisation solaire ne connaît pas encore de large diffusion, en raison d'un coût élevé, Free Energy dispose du savoir-faire et compte maintenant sur les institutions ou les entreprises qui ont une vision à long terme (et des contraintes budgétaires moins importantes que les petites structures) pour permettre à l'idée et au savoir-faire de devenir une innovation pérenne. Une idée ne suffit pas, encore faut-il qu'elle séduise, qu'elle réponde à un besoin immédiat ou anticipe sur un futur besoin de la clientèle.

Soutenir l'innovation

« *À mes yeux, l'innovation se situe au niveau de la performance technique et du service que l'on peut offrir au client* », décrit, quant à lui, Hugues Auclair, co-gérant de la

société NC Préfa. Depuis plus de trois ans maintenant, l'entreprise répond à un besoin précis exprimé dans l'univers du bâtiment : disposer d'un produit performant – du béton précontraint qui permet d'accroître la portée des structures en béton et d'alléger le bâtiment – et d'un service efficace. « La technique existe depuis longtemps mais elle est innovante sur le territoire. La préfabrication en usine et le service d'ordonnement sont de véritables atouts. »

Car avec ce produit, on ne coule pas de béton sur le lieu du chantier. Les éléments commandés sont fabriqués à l'usine, puis rangés sur les camions de livraison dans l'ordre précis établi avec le client afin d'optimiser le déchargement : les premiers éléments déchargés seront les premiers utilisés sur le chantier.

La Nouvelle-Calédonie s'organise peu à peu afin de donner aux porteurs de projets en mal de financement une chance de prendre le train de l'innovation et de la modernité.

En effet, lorsque les structures en sont encore à leurs balbutiements, les idées ont besoin d'un coup de pouce pour se concrétiser. Un créneau dans lequel s'inscrit l'incubateur de la technopole de l'Adécal, un dispositif dont la vocation est bien de favoriser l'émergence d'activités nouvelles. Les premiers projets soutenus seront d'ailleurs sélectionnés cette année.

Pour les sociétés déjà existantes, mais trop petites pour avancer seules, les grappes d'entreprises offrent de nouvelles opportunités. Synergie, Acotred Pacifique, Bois et Développement, Cap'agro NC, l'Association Maintenance Durable, chaque grappe

réunissant autour de son cœur d'activité les différents acteurs de sa filière pour une mutualisation des moyens mais aussi pour acquérir une puissance suffisante qui permette d'investir dans la recherche et le développement, vers des coopérations avec d'autres acteurs hors du territoire, vers l'innovation.

Innovation sociale

Et l'individu dans tout cela ? Il est évidemment central. Porteur des idées, il est moteur et carburant de la démarche, nécessaire pour la conception comme pour

L'EXPORT ? CERISE SUR LE GÂTEAU DE L'INNOVATION

Un produit, ou un savoir-faire, innovant séduit bien souvent ailleurs que dans les frontières de son territoire d'origine. Certaines entreprises calédoniennes l'ont prouvé, qui ont su exporter leurs produits et leur savoir-faire à l'international. Les chauffe-eau solaires de Sunray ou les crevettes de la Sopac demeurent les exemples les plus connus, mais l'expertise calédonienne s'exporte dans divers domaines. Les ingénieurs du bureau d'études et d'ingénierie A2EP, par exemple, ont apporté leur contribution au projet minier de Weda Bay en Indonésie en matière de gestion de l'eau. Bluecham, quant à elle, exporte l'innovation calédonienne hors de nos frontières. Spécialisée dans le développement d'outils de suivi de la surface de la terre et du milieu marin grâce à l'observation satellitaire, la société a fait ses preuves ces dernières années sur le territoire et a cherché à exporter son savoir-faire en Australie. Soutenu par des dispositifs provinciaux, par UBIFRANCE et par l'Adécal, l'entreprise a mis en place, avec succès, un projet pilote à Moreton Bay sur la gestion du littoral et la surveillance maritime. La plate-forme, dont le déploiement est achevé, devrait donner ses premiers résultats d'ici la fin du mois de juin. Bluecham disposera ainsi d'arguments concrets, en anglais et issu d'un site local, pour démarcher les futurs clients australiens.



Free Energy innove avec la climatisation solaire.

L'INNOVATION ? ÉVIDEMMENT DURABLE !

Les enjeux environnementaux sont tels qu'il est désormais inévitable de conjuguer innovation et développement durable. «*De nombreuses entreprises calédoniennes sont d'ores et déjà impliquées dans une démarche environnementale. Le succès des opérations telles que les Chantiers verts, les diagnostics énergie ou encore l'observatoire des déchets, démontre leur engagement et leur volonté d'innover. C'est une première étape qui annonce le développement d'un modèle économique durable*», explique Matthieu Ladiesse, conseiller technique développement durable à la CCI. Ainsi l'éco-conception, démarche préventive et innovante qui intègre l'environnement dans le processus de conception ou d'amélioration d'un produit, d'un bien ou d'un service, est également un formidable tremplin pour un développement économique durable. La CCI, en partenariat avec l'Ademe, accompagne et conseille au quotidien les entreprises en matière de management environnemental et de labélisation (Envol, Clef Verte, Imprim'vert). Tisser des liens entre ces deux notions fondamentales que sont l'innovation et le développement durable, voilà l'un des défis majeurs du XXI^e siècle.

la mise en œuvre. D'où l'importance d'innover également en matière de management afin de motiver les forces vives. Une réalité que la SIC a comprise depuis plusieurs années, intégrant pleinement les besoins et les envies de progression qu'expriment les agents. Dans son rapport sur les données sociales 2012, la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie faisait état de 22 millions de francs dépensés en formation de son personnel pour un total de 408 formations, «*principalement consacrées à la sécurité, la gestion locative, la qualité et l'informatique*, précisait-elle. *Quatre salariés se sont inscrits dans un cursus diplômant, dont deux en métropole*».

Sans oublier la charte du management régulièrement mise à jour avec toujours de nouveaux outils pour améliorer les

pratiques de tous. «*C'est évidemment valorisant et stimulant de travailler dans une entreprise qui avance et propose de nouvelles choses à ses équipes !*» conclut Pierre Kolb.

Un Trophée pour l'innovation

Créés en 2012 par la CCI et Les Nouvelles Calédoniennes, les Trophées de l'entreprise vont encore une fois cette année mettre l'innovation à l'honneur. Pour en savoir plus sur cette 2^e édition, lire l'article page 5 sur les Trophées de l'entreprise 2014.

26



Chantier vert, un exemple d'innovation durable dans le BTP.

© Clément Quentin

ADECAL TECHNOPOLE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Acteur de l'innovation pour la valorisation durable des écosystèmes marins et terrestres



CPA

Centre de Promotion de l'Apiculture



CREA

Centre de Recherches et d'Expérimentations Agronomiques



CTT

Centre des Tubercules Tropicaux



CTA

Centre Technique Aquacole de Saint Vincent



CCDTAM

Centre Calédonien de Développement et Transfert en Aquaculture Marine



AMICAL/CTMA

Centre Technologique des Micro Algues



ZONECO

PÔLE TERRESTRE

PÔLE MARIN

Du nouveau pour le *Guide des déchets* !

Pour une entreprise, gérer ses déchets n'est pas toujours chose facile. Entre l'évolution des réglementations et le respect des pratiques environnementales, il est parfois difficile de s'y retrouver. Zoom sur la nouvelle édition du *Guide des déchets* des entreprises qui propose une aide pratique et des solutions en matière de gestion des déchets.

À nouvelles réglementations, nouveau guide

Le *Guide des déchets* se destine principalement aux entreprises qui se doivent d'intégrer dans leur stratégie de développement une gestion raisonnée et conforme de leurs déchets. « C'est le seul outil qui existe en Nouvelle-Calédonie pour vraiment identifier toutes les filières de valorisation des différents types de déchets. Il apparaît comme le document de référence, explique Matthieu Ladiesse, responsable du service développement durable à la CCI. La dernière version du *Guide des déchets* datait de mars 2012 et il était nécessaire

de proposer une mise à jour. » De fait, de nouvelles réglementations ont été adoptées récemment, notamment en province Nord où ont été mises en place les filières pneus, huiles, batteries au plomb et piles. La province Sud a, quant à elle, réglementé les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Autant d'évolutions qui nécessitaient d'être relayées dans un nouveau guide.

Un contenu simple et efficace

« La première partie opère une mise au point sur toutes les réglementations déchets qui peuvent s'appliquer aux entreprises, sans pour autant entrer dans le contenu

technique et réglementaire, souligne Matthieu Ladiesse. En réalité, notre volonté est de vulgariser les nouvelles lois dans l'optique de faciliter la lecture par les entreprises. » Une partie est ensuite réservée à l'identification des prestataires calédoniens qui ont pour mission de prendre en charge les différents types de déchets. « En fin de guide, un annuaire regroupe tous les contacts utiles aux entreprises en matière de gestion des déchets. La nouveauté concerne les nouvelles filières, notamment pour le traitement du verre ou les DEEE », conclut le responsable de service. Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'une collectivité locale ou d'une entreprise, est responsable devant la loi de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou valorisés. Ce guide s'impose donc comme un outil pratique et incontournable.

Le *Guide des déchets* est disponible en téléchargement sur le site de la CCI et sur www.chantiervert.nc

UNE AIDE GRATUITE AUX ENTREPRISES

Le service du développement durable de la CCI apporte conseils et pré-diagnostic pour les entreprises : un point sur la gestion actuelle des déchets de l'entreprise est établi, afin d'estimer de manière quantitative les volumes de déchets produits. À l'issue de cette prestation gratuite, un état des lieux est remis avec un certain nombre de préconisations pour de meilleures pratiques.

Plus d'informations

Service développement durable
Tél. 24 31 15 / environnement@cci.nc



© Acôtred

UN SERVICE PERSONNALISÉ, POUR UNE GESTION FACILITÉE DE VOS DÉCHETS

LOCATION DE CONTENANTS

Euroconteneur
Compacteur
Benne
Bac



COLLECTE DE DÉCHETS

Déchets Industriels Banals
Déchets métalliques
Déchets verts
Déchets inertes
Déchets recyclables
DASRI



CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Etudes déchets
Audit gestion déchets
Identification de filières

**VIVA**
ENVIRONNEMENT

E-mail : commercial@vivaenvironnement.nc

Tél : 26 47 57 / Fax : 26 47 37

1 rue Papin - ZI Ducos
BP 7100 - 98801 Nouméa

Les formalités de création d'entreprise

Patente, Ridet, Cafat... plusieurs formalités sont obligatoires pour donner une identité à votre entreprise. Il s'agit de l'ultime étape avant le démarrage de votre activité. Avant cela, assurez-vous d'avoir bien bouclé votre projet.



30

Quand lancer les formalités ?

L'erreur la plus courante est de lancer l'immatriculation en début de parcours. Avant cela, il convient de se poser les bonnes questions. À quels besoins mon activité professionnelle répond-elle ? Quelle est sa viabilité économique ? Quel est son mode de financement ? Le projet devra avoir mûri avant de le défendre à la banque, auprès des clients ou des fournisseurs.

Quel cadre réglementaire ?

Renseignez-vous sur la réglementation qui encadre votre activité. Diplômes requis, lois, protections de marché, hygiène, assurance obligatoire... Le Centre d'informations économiques de la CCI dispose d'un guide des activités réglementées que vous pourrez consulter sur place.

Comment travailler à domicile ?

Si vous n'êtes pas propriétaire ou si vous habitez en copropriété, vous devez obtenir l'accord de votre propriétaire ou du syndic. Pour la pose d'une enseigne sur votre façade, demandez l'autorisation à la mairie.

Comment choisir le nom ?

Prenez le soin de vérifier que le nom n'est pas déjà pris par quelqu'un d'autre. Comment ? En vous renseignant auprès de l'ISEE, au service Ridet. Celui-ci fera une recherche sur

le territoire. Vérifiez également sur le site de l'Institut national de la propriété intellectuelle - www.inpi.fr - que ce nom n'est pas protégé par une marque.

LA PATENTE N'EST PAS UN STATUT

- Contrairement aux idées reçues, être patenté n'est pas un statut juridique. La patente est un impôt obligatoire pour « toute personne physique ou morale qui entreprend en Nouvelle-Calédonie l'exercice d'un commerce, d'une industrie ou d'une profession, pour son propre compte dans un but lucratif ». Certains domaines, toutefois, ne sont pas concernés, comme la pêche et l'agriculture.
- Attention, la déclaration doit se faire dans les 15 jours qui suivent le début d'activité.
- La patente n'est en aucun cas une autorisation d'exercer. Si votre activité fait l'objet d'une réglementation spécifique, vous devez répondre aux critères exigés par cette réglementation et vous déclarer auprès des organismes compétents.
- Une patente ne peut être suspendue. Une fois que vous êtes inscrit, vous êtes considéré comme étant en exercice. Si vous souhaitez mettre fin à votre patente, vous devez impérativement vous radier.

Tous les renseignements sur le coût des patentes auprès de la Direction des services fiscaux. Tél. 25 75 75 / www.dsf.gouv.nc

Quel statut juridique ?

Le porteur de projet a le choix entre créer une entreprise individuelle ou une société. Parmi les questions à se poser avant de choisir son statut juridique : quel est le régime fiscal le plus favorable ? Est-ce que je veux m'associer ? Est-ce que je veux protéger mon patrimoine personnel ? Cette dernière question est primordiale puisque dans le cas d'une entreprise individuelle, la personne physique est engagée. Patrimoine personnel (biens, créances, dettes) et professionnel sont confondus. Ce qui n'est pas le cas avec une société (personne morale).

Quelles sont les formalités pour une personne physique ?

- 1- La patente est obligatoire pour toute personne lançant une activité pour son propre compte et à but lucratif (lire ci-contre). Le numéro de Ridet permet quant à lui d'identifier votre entreprise et de l'enregistrer dans un but statistique. Cette inscription se fait au moment de la demande de patente.
- 2- L'inscription au RCS (Registre du commerce des sociétés). N'oubliez pas les pièces nécessaires : les formulaires d'immatriculation, un extrait d'acte de naissance, une attestation de non-condamnation et, si vous êtes marié sous le régime de la communauté légale, un exemplaire daté et signé prouvant que vous avez informé votre conjoint pendant l'exercice de votre profession.
- 3- La couverture sociale : les travailleurs indépendants doivent s'affilier au Ruamm

(Régime unifié d'assurance maladie maternité). Ils versent chaque trimestre une cotisation dont le montant varie en fonction des revenus (basés sur l'année précédente), du type de couverture choisi et des prestations demandées.

Quelles sont les formalités pour créer une société ?

- 1- Rédiger les statuts de la société.
- 2- Se rendre au guichet CFE (Centre de formalités des entreprises) de la CCI.
- 3- Verser des apports en espèces et déposer des fonds en compte bloqué auprès d'une banque.
- 4- Faire signer les statuts par les associés.
- 5- Enregistrer les statuts.
- 6- Lancer un avis de constitution de la société.
- 7- Demander une immatriculation auprès du CFE : la patente, le Ridet, le Kbis et/ou un numéro au Répertoire des métiers.
- 8- Déclarer l'existence de la société auprès du Service de la fiscalité professionnelle.
- 9- Adhérer à une caisse de retraite.
- 10- Assurer une couverture sociale pour les gérants.

Quel statut social ?

La couverture sociale est obligatoire. Si vous êtes en gérance majoritaire, vous devez vous inscrire au Ruamm, à la Cafat. En cas de gérance minoritaire, vous serez soumis au régime général de la Cafat. L'adhésion à la CRE et à l'Ircafex, relative à la retraite des salariés, est également obligatoire.

BON À SAVOIR

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) est un service de la CCI qui vous évite d'aller à divers endroits pour effectuer vos démarches. Il vous suffit de déposer votre dossier complet auprès de ce guichet unique.

Deux chambres consulaires ont un CFE : la CCI et la Chambre de métiers et de l'artisanat. Vos interlocuteurs ne seront pas les mêmes suivant votre domaine d'activité. Si vous êtes :

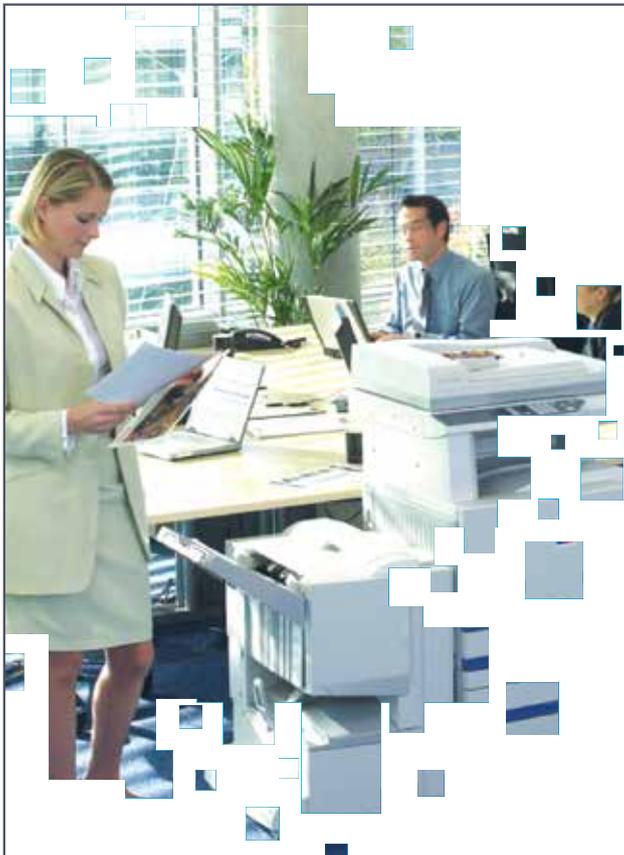
- commerçant, transporteur de marchandises ou de personnes, dans l'édition ou la garde d'enfants, ou si vous êtes une société (SARL, SA, GIE, SCI, SAS, GDPL, SNC, SELARL...), adressez-vous à la CCI, au 14, rue de Verdun, Nouméa. Tél. 24 31 30.
- artisan à votre compte, non salarié, ou gérant de société à objet artisanal (ex. : coiffeur, plombier, ambulancier, infographiste, taxi...), renseignez-vous auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat, 10, avenue James-Cook, Nouville. Tél. 28 23 37.
- profession libérale, agriculteur, pêcheur, éleveur, démarcheur en publicité, association loi 1901, syndicat, organisme public, artisan salarié, artiste, traiteur, dessinateur en bâtiment ou dans l'entretien de jardin, adressez-vous au Ridet, à l'Issee, 52, avenue du Maréchal-Foch, immeuble Malawi, Nouméa. Tél. 24 92 37.

Contacts utiles

Centre de formalités des entreprises (CFE) de la CCI - 14, rue de Verdun
Nouméa - Tél. 24 31 30 / cfe@cci.nc

Centre d'informations économiques (documentation) de la CCI
32, rue Gallieni - Nouméa - Tél. 24 31 20
doc@cci.nc / www.cci.nc





Avez-vous pensé à la location courte durée ?

- une migration informatique à prévoir
- un évènement sportif ou culturel à organiser
- une formation ou un séminaire à planifier
- l'arrivée d'un stagiaire ou un déplacement à préparer ?

Pour 1 jour, 15 jours, 1 mois...
Océanie Locations met à votre disposition :



Copieurs
Imprimantes
Multifonctions



PC
Portables



Serveurs



Vidéo projecteur

Océanie
Locations

évoluer avec la technologie

4, route de l'Anse Vata - Nouméa - Tél/Fax : 25.20.70
Mob : 75.25.65 - Mail : m.richard@oceanie-locations.nc
www.oceanie-locations.nc

LE SURF HÔTEL

NOUMEA



matin gourmand !

Brunch
3100^F

samedi et dimanche
entre 6h et 14h

-50%
pour les
-12 ans

Buffet
Petit Déjeuner
1900^F

du lundi au vendredi



www.grands-hotels.nc / rez@ghnc.nc
Les grands Hôtels du Nord Calédonien

24 24 77

Sécurité alimentaire et risques sanitaires : se former pour mieux anticiper

Si la réglementation impose aujourd'hui des règles d'hygiène très strictes aux entreprises du secteur alimentaire, les bonnes pratiques sont parfois méconnues. D'où un programme de formations sur l'hygiène et la prévention des risques sanitaires dans le milieu alimentaire.

Travailler dans le secteur alimentaire, que ce soit dans un restaurant, un service de restauration collective ou une entreprise de transport d'aliments, requiert un certain nombre de connaissances en matière de bonnes pratiques et de maîtrise du risque sanitaire, et ce à tous les niveaux. En Nouvelle-Calédonie, c'est la délibération 155 de 1998 pour le respect des normes d'hygiène qui pose les bases de la réglementation locale*.

Acquérir la technique

« Dès lors que sa société est en lien avec l'alimentaire, il est important de former sa main-d'œuvre pour qu'elle comprenne les bons comportements, les bonnes pratiques d'usage dans le milieu de la restauration, explique Marion Teyssier-Villejiquel, formatrice. De fait, il existe trois types de dangers susceptibles de mener à une contamination des aliments : les dangers chimiques, physiques et microbiologiques. L'objectif de ces formations est donc d'assurer la sécurité alimentaire en les évitant au maximum. »



Les bonnes pratiques d'hygiène, la première formation, est destinée à toute personne œuvrant dans le secteur et vise ainsi à comprendre les moyens à mettre en place, l'acquisition des bons réflexes et des bons gestes pour lutter contre ces trois dangers et se mettre en conformité sanitaire. « Cette formation s'organise autour de la méthode des 5 M (main-d'œuvre, milieu, matière, méthode, matériel) qui synthétise les différentes causes possibles d'un problème, précise Marion Teyssier-Villejiquel. Quels bons gestes ma main-d'œuvre doit-elle appliquer ? Le revêtement utilisé pour mon environnement (milieu) est-il hygiénique ? La traçabilité de mes denrées (matière) est-elle effective ? Mon matériel est-il bien entretenu ? Au niveau de la méthode, mon entreprise a-t-elle un plan de lutte contre les nuisibles ?... Toutes les causes de danger sont passées en revue afin de sensibiliser les acteurs aux différents risques. »

Passer à l'action

La seconde formation *La maîtrise des risques sanitaires* – qui s'inscrit dans la continuité de la première – s'adresse essentiellement aux encadrants, responsables et directeurs qualité hygiène et sécurité qui souhaitent mettre en place un plan de maîtrise sanitaire dans leur entreprise. « Ce module va former une équipe destinée à réaliser une étude basée sur la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point**) qui permet d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les dangers significatifs au regard de la sécurité alimentaire », ajoute la formatrice. Une façon concrète de rendre le personnel acteur de la sécurité alimentaire au sein de son entreprise.

* Une nouvelle délibération est actuellement en cours de finalisation.

**Analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise

LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE

Pour qui ?

Toute personne du secteur alimentaire.

Objectifs :

Connaître les bases de la réglementation relative à l'hygiène en Nouvelle-Calédonie. Savoir identifier et maîtriser les sources de contamination à travers les bonnes pratiques d'hygiène. Comprendre les moyens à mettre en place pour se mettre en conformité sanitaire.

Contenu :

- Le contexte de la sécurité sanitaire (notions d'hygiène, sécurité sanitaire, risques physiques, chimiques et microbiologiques)
- La réglementation en Nouvelle-Calédonie
- L'hygiène en milieu professionnel (sources de contamination, bonnes pratiques, présentation des outils de maîtrise des risques)
- La mise en conformité sanitaire (procédures et contacts)

Durée : 7 heures

Coût : 30 000 F

Date : 8 juillet 2014

Contacts

Formation professionnelle continue de la CCI
15 bis rue de Verdun - Tél. 24 31 35
fpc@cci.nc / www.fpc.cci.nc

Connaissez-vous NC-éco ?

Depuis quelques semaines, le site nc-eco.nc est en ligne. Cet observatoire centralise et met en perspective l'information économique disponible en Nouvelle-Calédonie. À qui s'adresse-t-il ? Comment l'utiliser ? Qu'y trouve-t-on ? Pour vous familiariser avec le site, faites le test !

1 À qui s'adresse NC-éco ?

- a. Aux économistes
- b. À tout le monde, mais plus spécifiquement aux chefs d'entreprise, chargés de missions, responsables d'institutions et porteurs de projet
- c. Aux chefs d'entreprise uniquement

2 Je suis décideur, l'outil NC-éco peut :

- a. M'apporter une aide à la décision en me fournissant des éléments d'analyse concrets sur mon secteur d'activité et le marché sur lequel j'évolue
- b. Me donner toute une série de contacts d'entreprises évoluant sur le même marché que le mien
- c. Me mettre en contact direct avec des partenaires de financement

3 Les données disponibles sur l'observatoire économique sont :

- a. Issues de la CCI
- b. Une mutualisation de données brutes disponibles sur les sites Internet des différentes institutions du territoire
- c. Le fruit d'une collecte et d'une mise en perspective des données réalisée auprès de différents partenaires comme l'IEOM, l'IDC-NC, le Medef-NC ou encore l'Issee

4 Responsable d'une société de services à la personne et ressortissant de la CCI, je souhaite trouver des informations sur mon secteur d'activité afin de développer et élargir mon entreprise. Sur NC-éco...

- a. Je clique sur l'onglet *Mon secteur, mes chiffres clés* en ayant pris soin de demander mon code NAF à la CCI au préalable
- b. Je fonce dans l'espace *Focus sur...* Piocher des renseignements auprès des différents observatoires devrait me permettre d'avoir un premier niveau d'information

c. Je prospecte la page *Études et comparaison* : avec toutes ces études disponibles, je devrais bien pouvoir trouver un point de départ à ma recherche

5 L'observatoire du tourisme donne plutôt :

- a. Une vision globale du tourisme en Nouvelle-Calédonie : grandes tendances, origine des touristes, motif du séjour... Autant d'informations qui s'adressent plutôt aux institutions et chargés d'études
- b. Une vision détaillée de l'état des lieux du tourisme sur le territoire : le focus par nationalité est une aide précieuse pour les agences de voyages spécialisées dans l'accueil des étrangers
- c. Les deux : le principe de NC-éco étant justement d'avoir une vision économique à toutes les échelles

6 J'ai une question ou une remarque d'ordre économique...

- a. Grâce au forum et à l'espace d'échanges du site, je peux partager mes commentaires avec d'autres chefs d'entreprise et obtenir des réponses
- b. Je contacte le standard de la CCI entre 14 h et 16 h, seul créneau durant lequel on peut me mettre en ligne avec le chef de projet NC-éco
- c. J'appelle directement les partenaires et leur donne le mot de passe : NC-éco

Vous avez moins de 3 bonnes réponses :

Vous n'êtes sans doute pas encore familiarisé avec l'observatoire économique NC-éco. Rassurez-vous, vous pouvez toujours vous plonger dans le dossier de CCI info n° 224 ou vous connecter directement sur www.nc-eco.nc pour découvrir ses nombreuses possibilités. Véritable canal de partage et d'échange de l'information économique, cette plate-forme se présente également comme un outil de pilotage performant pour votre entreprise.

Vous avez 3 ou 4 bonnes réponses :

Vous avez sans doute déjà entendu parler de NC-éco, mais n'avez peut-être pas encore eu l'occasion de l'utiliser. N'hésitez pas à l'exploiter ! En quelques clics, vous aurez accès à de nombreuses données qui vous permettront de vous positionner face à la concurrence, de mieux maîtriser votre environnement, d'anticiper l'évolution de votre marché ou encore de faire un état des lieux de vos besoins dans le cadre d'un projet futur. Une véritable aubaine pour les décideurs !

Vous avez 5 ou 6 bonnes réponses :

À peine en ligne, NC-éco n'a déjà plus de secrets pour vous ! Gardez donc l'adresse dans vos favoris car ce site est mis à jour en temps réel et continuera à vous apporter de nombreuses informations dans les mois à venir.

Contacts
www.nc-eco.nc / nc-eco@cci.nc



1b - 2a - 3c - 4a - 5c - 6a

RÉPONSES

RECYCLER VOS DECHETS METALLIQUES AVEC

Recycal

*l'environnement,
c'est plus qu'un métier*

tous types de métaux

Particulier ou professionnel,
Quelque soit le type de déchets métalliques:
ferraille, aluminium, cuivre, bronze, inox, plomb...
Venez nous les déposer pour qu'ils soient recyclés.
Vous serez pris en charge par notre équipe qui effectuera le tri, la pesée, et le paiement!

*Achat
Cash !!*

*Pour tous vos métaux
un seul numéro:
43 96 93*

les piles et les batteries 

Une batterie dans la nature = 100% pollution
Une batterie chez Recycal = 100% recyclée
Déposez nous vos piles et batteries usagées,
c'est gratuit et bon pour l'environnement!

collecte et transport



Pour ceux qui ont beaucoup de volume, Recycal, c'est aussi un service de collecte, de transport et de mise à disposition de bennes (2m3 à 30m3)



Ma démarche environnementale est reconnue ENVOL
Engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement par AFNOR certification

Ouvert en continu
du lundi au jeudi 7h30 à 17h00
vendredi 7h30 à 16h00
samedi 7h30 à 11h30

www.recycalenedonie.com

6 rue Georgette Mourin, ZI de Normandie - NOUMEA
mail: infos@recycalenedonie.com

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement



Le meilleur de l'espresso italien au bureau...



POUR
VOS COLLABORATEURS,
VOS SALARIÉS,
VOS CLIENTS

NOUS VOUS METTONS
À DISPOSITION
GRACIEUSEMENT,
LA MACHINE
DE VOTRE CHOIX



ADAPTÉE À VOS ENVIES
ET À LA TAILLE DE
VOTRE ENTREPRISE.



Lavazza Service Pro - Tél. : 28 26 93 - E-mail : contact@casacafe.nc
www.noumea-lavazza.com

LAVAZZA

RÈGLEMENTATION DES PRIX



Le gouvernement a apporté des modifications à l'arrêté n°2012-1291/GNC fixant les prix de produits de première nécessité. Les eaux minérales ont été supprimées de la liste des produits soumis à une réglementation des marges commerciales. Les coefficients multiplicateurs maximum des marges commerciales pour les margarines et beurres ont été également augmentés en moyenne de 0,20. Par ailleurs, plusieurs entreprises ont bénéficié de dérogations au plafonnement des prix, notamment pour la vente de produits à base de viande et de légumes.

Arr. n°2014-557/GNC du 04.03.14

Arr. n°2014-559/GNC du 04.03.14

Arr. n°2014-561/GNC du 04.03.14

Arr. n°2014-563/GNC du 04.03.14

Arr. n°2014-565/GNC du 04.03.14

Arr. n°2014-569/GNC du 04.03.14

Arr. n°2014-571/GNC du 04.03.14

JONC n°9011 du 13.03.14

PERSONNELS PARAMÉDICAUX

Une délibération du Congrès a établi le statut particulier du cadre des personnels paramédicaux en Nouvelle-Calédonie.

Ce texte établit les conditions que doivent remplir les candidats à un emploi, l'avancement, la rémunération, les fonctions et le recrutement de chaque corps de métier.

Dél. n°352 du 07.03.14

JONC n°9012 du 18.03.14

EXONÉRATION DE COTISATIONS SOCIALES

Une loi du pays a instauré une exonération de cotisations CAFAT pour les années 2014 et 2015 au profit des salariés des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire, ainsi qu'un abattement à compter du 1^{er} janvier 2016.

Lp. n°2014-11 du 01.04.14

JONC n°9019 du 10.04.14

NOMINATION

M. Rémi Brefort a été nommé en qualité de directeur du travail et de l'emploi.

Arr. n°2014-739/GNC du 25.03.14

JONC n°9016 du 01.04.14

TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ

Le gouvernement a établi par arrêté les règles de calcul des tarifs de vente de l'électricité. Ces règles sont détaillées dans une annexe.

Arr. n°2013-1905/GNC du 23.07.14

JONC n°9012 du 18.03.14



INSERTION PAR LE TRAVAIL

Un chapitre sur l'insertion par le travail a été ajouté au Code du travail. Il a pour finalité de permettre à des personnes très éloignées de l'emploi qui rencontrent des difficultés importantes d'intégration sociale et professionnelle, de bénéficier d'un contrat de travail de type particulier ayant pour objet de faciliter leur accès à l'emploi, dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle. Ainsi, ce chapitre permet à des structures d'insertion par le travail agréées par le gouvernement de mettre à disposition d'un autre employeur des personnes éloignées de l'emploi, rencontrant des difficultés d'intégration sociale et professionnelle. Le contrat d'insertion, qui est un contrat de travail spécifique, prévoit trois phases : adaptation (4 mois maximum, rémunérés à 50 % du SMG horaire minimum), mise en production (6 mois maximum, rémunérés à 65 % du SMG horaire minimum) et pré-emploi (4 mois maximum, rémunérés à 75 % du SMG horaire minimum). Un Conseil de l'insertion par le travail et de l'économie sociale et solidaire (CITESS) a été spécialement créé à cet effet auprès du gouvernement.

Lp. N°2014-10 du 12.03.14

JONC n°9013 du 20.03.14

Dél. n°121/CP du 21.03.14

JONC n°9017 du 03.04.14

CONTRÔLE TECHNIQUE

Le prix maximum, hors taxes, de la visite de contrôle est porté à 8000 F au lieu de 6000 F depuis le 15 avril 2014.

Arr. n°2014-735/GNC du 25.03.14

JONC n°9017 du 03.04.14

ENVIRONNEMENT

Un arrêté du gouvernement définit les limites maximales de résidus de produits phytosanitaires admissibles sur ou dans certains produits d'origine végétale. Ces limites sont déterminées dans des tableaux annexés à l'arrêté.

Arr. n°2014-947/GNC du 15.04.14

JONC n°9024 du 22.04.14

TITRE-REPAS

Le titre-repas est un titre spécial de paiement que l'employeur peut octroyer à l'ensemble de ses salariés pour leur permettre de régler, en tout ou partie, le prix d'un repas consommé ou acheté dans un snack, restaurant ou tout commerce vendant des repas. Le coût de ces titres-repas est supporté pour partie par l'employeur, et pour l'autre partie par le salarié, mais le complément de rémunération qui en résulte pour le salarié est exonéré d'impôt sur le revenu dans la limite d'un plafond fixé par le gouvernement. De même, la part contributive de l'employeur est exclue de l'assiette des cotisations sociales. L'employeur peut se procurer ces titres, sur support papier ou sous forme dématérialisée, auprès d'un émetteur spécialisé, agréé par le gouvernement après avis de la commission des titres-repas. Récemment, l'entreprise SAS E-SOLUTIONS.NC a été agréée en tant qu'émetteur spécialisé de titres-repas (sous forme de carte électronique), de la marque Ticket restaurant, ce qui lui permet donc d'émettre ces titres à la demande des employeurs qui souhaitent en faire bénéficier leurs salariés.

Arr. n°2014-1387/GNC du 13.05.14



TAUX DE L'USURE AU 2^E TRIMESTRE 2014

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament	7,91 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	3,92 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	4,79 %
- Découverts en compte	13,37 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	4,31 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte	13,37 %
------------------------------	---------

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe	5,19 %
- Prêts à taux variable	4,64 %
- Prêts relais	5,39 %

Autres crédits

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 ^F	20,27 %
- Entre 357 995 ^F et 715 990 ^F	15,09 %
- Supérieurs à 715 990 ^F	10,21 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2014	0,04 %
2013	0,04 %
2012	0,71 %
2011	0,38 %
2010	0,65 %
2009	3,79 %

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1^{er} janvier 2007, les loyers des locaux à usage

d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL mars : 119,94 / IRL avril : 119,92*

- Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

- Prix avril 2014	104,63 %
- Prix avril 2014 hors tabac	104,48 %
- Inflation 2014 hors tabac	- 0,40 %
- Inflation générale (des 12 derniers mois)	- 0,20 %

SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 ^F
- SMG mensuel	151 985 ^F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 ^F
- SMAG mensuel	129 189 ^F

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2014

- Plafond Cafat	352 000 ^F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	494 300 ^F
- Tranche 2 (jusqu'à 5 111 200 F CFP)	494 301 ^F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat)	297 100 ^F
Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	
- Plafond Formation professionnelle	352 000 ^F
Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

ÉVOLUTION DU BT21

	2012	2013	2014
Janvier	96	101,34	101,50
Février	96,23	101,30	101,52
Mars	98,43	101,29	101,49
Avril	98,67	101,44	101,40*
Mai	99,01	101,66	
Juin	99,16	101,70	
Juillet	99,18	101,66	
Août	99,20	101,67	
Septembre	99,54	101,51	
Octobre	100,15	101,45	
Novembre	100,02	101,53	
Décembre	100	101,46	

Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

* = Indice provisoire.

Mon propriétaire me propose de renouveler mon bail commercial arrivant à son terme. Il veut augmenter mon loyer de 50 %. A-t-il le droit de le faire ?



En principe, le loyer du bail renouvelé doit correspondre à la valeur locative des locaux, mais dans la limite d'un plafonnement résultant de la variation de l'indice BT21 intervenue depuis la dernière fixation du loyer. Exceptionnellement, le loyer peut être augmenté et déplafonné s'il y a eu en cours de bail, comme lors de la révision, une modification importante notable dans la commercialité du quartier. Si le bailleur fait une offre de renouvellement avec révision du loyer et que le locataire refuse, il faut saisir le juge civil. À défaut, le bail se renouvelle avec le même loyer que le bail précédent (conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation, 3^e chambre civile, n°89-18.729 du 27 février 1991).

Source : dél. n°94 du 08.08.2000

Pour plus d'informations : CCI - Informations juridiques - Tél. 24 31 32 / jur@cci.nc

Quelle est la différence entre une SARL et une EURL ?

Les deux correspondent au même statut juridique : celui de société à responsabilité limitée. Il s'agit du même type de société. La différence entre SARL et EURL tient au nombre d'associés : dans une SARL, on compte entre 2 et 100 associés, alors que dans une EURL, il n'y a qu'un seul associé.

C'est pourquoi on parle parfois de SARL unipersonnelle ou à associé unique. L'EURL ne comptant qu'un seul associé, des aménagements ont été prévus par la loi : il n'y a pas d'assemblées générales en EURL mais des décisions de l'associé unique, et l'EURL a le choix de son régime fiscal (IRPP de plein droit ou option irrévocable à l'IS dans les 3 mois de la création ou du début d'exercice) alors qu'une SARL est nécessairement soumise à l'IS.

Sources : articles L.223-1 et suivants du Code de commerce et Lp.920-6 du Code des impôts.

Pour plus d'informations : CCI - Informations juridiques - Tél. 24 31 32 / jur@cci.nc

Fin juillet, je vais organiser des soldes pour la première fois. Est-ce que la publicité en est réglementée ?



Effectivement, durant la période des soldes, tout ce qui touche à la publicité des prix ou de la marchandise obéit à des règles. Les annonces, sur quelque support que ce soit, qu'il s'agisse d'un journal, d'une vitrine, voire d'une invitation, doivent comporter les précisions suivantes : la date de début de l'opération ainsi que la nature des marchandises soldées, si l'opération ne porte que sur une partie du stock. La mention « jusqu'à épuisement des stocks », « tout doit disparaître », « déstockage » ou encore « coup de balai » sont permises durant les soldes. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la Direction des affaires économiques.

Tél. 23 22 50 / dae@gouv.nc

AGENDA

ÉCHÉANCES FISCALES

30 juin

Impôt valeur mobilière, IRVM

Déclaration et paiement pour les bénéficiaires réputés distribués d'établissements stables situés en Nouvelle-Calédonie si l'exercice est clos au 31 décembre. L'IRVM est libératoire de l'impôt sur le revenu pour les revenus d'actions et de parts sociales.

30 juin

Couverture sociale

Paiement des cotisations Ruamm du troisième trimestre 2014.

15 juillet

Impôt sur le revenu

Paiement du deuxième acompte

Cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 F d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale.

31 juillet

Impôt sur les sociétés - IS

Paiement acompte

Date limite du paiement de l'acompte.

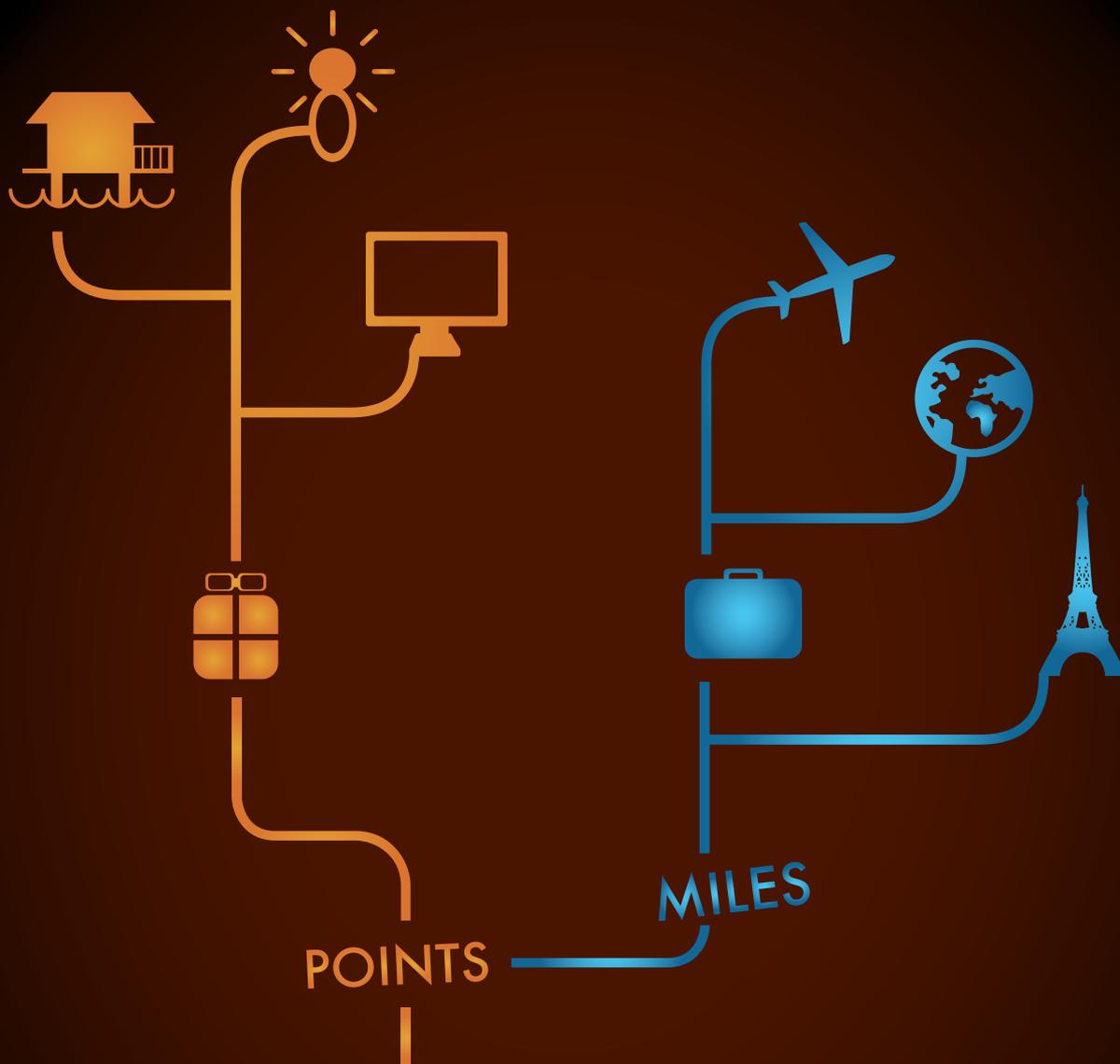
31 juillet

TSS - Déclaration et paiement

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 31/03, 30/06, 30/09, 31/12.



One card, Many opportunities*



Entrez dans un monde de privilèges
avec les Cartes American Express®.

Essayez-les **GRATUITEMENT PENDANT 1 AN****
3 000 Points** de bienvenue **OFFERTS****

Deuxième carte GRATUITE pour votre conjoint**

Et **vos points x2** à chaque achat, jusqu'à fin 2014**

*Une carte, Plusieurs avantages **Voir conditions sur le site www.americanexpress.nc

OFINA EXOTIC GARDIENS

OFINA
OCÉANIQUE DE FINANCEMENT

24/24h - 7/7j

Tél. : **463 900**

www.americanexpress.nc





SPÉCIALISTE EN GESTION IMMOBILIÈRE

GESTION - LOCATION - SYNDIC

**Partenaire disponible,
rigoureux et réactif à vos
côtés pour une gestion
efficace et transparente.**

**Contactez Isabelle au 740 470
ou par e-mail : iestivals@isisgestion.nc**

Compte Pro N°164 G - Gér. Immobilière - CDC



24 bis rue Dame Lechanteur (Entrée agence rue du RP Luneau)
BP 8658 - 98807 Nouméa - Tél. : 28 10 33

CALORIFUGEAGE



- **Calorifugeages chauds et froids**
(tracage, découpe, mise en forme des pièces, soudure des supports, pose de l'isolant et des tôles...)

REFRACTAIRE



- **Travaux de cassage et dépose**
- **Pose de briques réfractaires**
- **Coulage de bétons réfractaires**

ACTIVITÉS ANNEXES



- **Importation de matériel et matériaux**
- **Études et expertises**
- **Travaux de lavages chimiques et sous pression**



Groupe Isolation Industrielle Calédonie

Tél : 460 460
contact@groupeisolindus.com
www.groupeisolindus.com

Intéressé par une reprise d'activité ? Le Pôle Appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.

BATIMENT TP

➤ **Société de câblage électrique et informatique.** Clientèle fidèle privée et institutionnelle. Vente de matériels en gros, demi-gros et détail. Effectif : entre 5 et 10. CA : entre 50 et 100 MF. Prix : 65 MF/540 K€.

INDUSTRIE

➤ **Chaudronnerie, construction métallique.** Affaire existante depuis plus de 40 ans. Clientèle captive. Forte rentabilité. Effectif : entre 20 et 50. CA : entre 250 et 500 MF. Prix 200 MF/1676 K€.

➤ **Entreprise de fabrication de pièces et structures métalliques.** Clientèle de promoteurs, constructeurs et particuliers. Progression importante du CA. Bonne rentabilité. Effectif : moins de 10. CA : 300 à 500 MF. Prix : 190 MF/1592 K€.

COMMERCE

➤ **Prix en baisse - Affaire à saisir. Importation et commercialisation de meubles.** Bel emplacement en province Nord. Activité en progression régulière. Belle rentabilité. Possibilité d'acquérir les murs. Effectif : entre 10 et 20. CA : entre 150 et 250 MF. Prix : 66 MF/553 K€.

➤ **Commerce, vente de vêtements.** Franchise avec exclusivité de la marque. Forte notoriété. Emplacement cœur centre-ville. Effectif : moins de 5. CA : moins de 50 MF. Prix : 30 MF/251 K€.

➤ **Commerce de produits diététiques.** Bel emplacement. Bonne rentabilité. Potentiel de développement important. Effectif : moins de 5. CA : moins de 50 MF. Prix : 16.8 MF/141 K€.

➤ **Impressions sur articles divers.** Labo photo. Magasin spécialisé situé dans galerie commerciale très fréquentée. Cœur de ville. Opportunité à saisir. Prix : 16 MF/134 K€.

SERVICES

➤ **Affaire de reprographie.** Affaire ancienne. Matériel d'exploitation récent. CA : 50 MF. Prix : 30 MF/251 K€.

➤ **Société de déménagement, garde meubles.** Bonne rentabilité. CA récurrent supérieur à 300 MF. Effectif : moins de 15. Prix : 118 MF/989 K€.

➤ **Affaire de location d'engins et de matériel.** Clientèle de professionnels du bâtiment et de particuliers. Matériels en très bon état. Bien située en zone industrielle proche Nouméa. Bonne rentabilité. CA : entre 30 et 50 MF. Effectif : moins de 5. Prix : 40 MF/335 K€.

En partenariat avec Action Entreprises

www.action-entreprises.nc

Contact : actionentreprises@lagoon.nc - Tél. : 24 14 41



NOUVELLE-CALÉDONIE

AUTOMOBILE

➤ **22° salon du 4x4**
Du 26 au 29 juin
Le grand retour du salon consacré au monde du 4x4 et du tout-terrain.
[Maison des artisans, Nouville](#)
Tél. : 27 56 85 / 77 30 90

JARDINAGE

➤ **Salon du jardinage et de la motoculture**
Du 3 au 6 juillet
Pour tout savoir sur l'aménagement des jardins, les nouveaux produits, les plantes, les outils...
[Maison des artisans, Nouville](#)
Tél. 27 56 85 / 77 30 90

MÉTROPOLE

PME

➤ **Salon Planète PME**
Le 19 juin
12° édition de ce salon, une journée dédiée à tous les dirigeants d'entreprises.
[Palais des Congrès de Paris](#)
Tél. +331 42 89 65 00
www.planetepme.org

FINANCE

➤ **Congrès des DAF**
Le 1^{er} juillet
Le rendez-vous des décideurs administratifs et financiers
[Palais des Congrès de Paris](#)
www.congresdesdaf.com



INTERNATIONAL

COMMERCE

➤ **Asian international trade expo**
Du 18 au 22 juin
Le salon asiatique du commerce international
[Bangabandhu, Bangladesh](#)
Tél. +880 (2) 9100023
www.asiantradeexpo.org

INVESTISSEMENT

➤ **Home Buyer & Property Investor Show**
Du 21 au 22 juin
La foire dédiée à la propriété et à l'investissement de Brisbane.
[Brisbane, Australie](#)
www.homebuyershow.com.au



AGO-ALIMENTAIRE

➤ **Salon FOODPRO**
Du 22 au 25 juin
Salon de l'industrie agro-alimentaire.
[Melbourne, Australie](#)
+61 (03) 9205 6400
www.foodproexh.com



SECTEUR PLEIN AIR

➤ **Salon Outdoor**
Du 10 au 13 juillet
Salon Européen de l'industrie de l'Outdoor.
[Friedrichshafen, Allemagne](#)
www.outdoor-show.com

INDUSTRIE DU BOIS

➤ **Timber & Working With Wood Show**
Du 26 au 28 juillet 2013
Le salon des produits et services pour la menuiserie et les industries du bois.
[Adelaïde Showgrounds, Australie](#)
Tél. +61 0299741393

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve. N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

UN MARCHÉ EN VUE

L'optique-lunetterie est un marché qui ne connaît pas la crise, **Objectif** revient sur la nouvelle réglementation qui concerne une dizaine d'enseignes locales. Dans un second dossier, le bimensuel s'intéresse aussi à la situation de l'intérim en période de crise économique. On notera également dans l'actualité: une cartographie de la production mondiale de nickel, des conseils sur l'e-réputation, et un nouvel outil de management, le jeu du Tao.

**Disponible chez les
dépositaires de presse
Prix : 600 F**



Ce qui attend les élus



Quelle doctrine du nickel pour le pays? La ville océanienne est-elle un rêve ou une réalité? L'environnement est-il une préoccupation dans le Nord? **VKP Infos** examine les enjeux, fait l'état des lieux et annonce des actions à mener sur les questions phare qui attendent les élus locaux. Le magazine du Nord cartographie également les principaux acteurs concernés: les maires de Nouvelle-Calédonie en 2014 sur l'ensemble du territoire.

**Disponible chez les
dépositaires de presse
Prix : 500 F**

L'ESPRIT START-UP

Management conseille ce mois-ci les entreprises autour du dynamisme et du bien-être au travail. Dans son dossier, on comprend pourquoi et comment diriger une équipe en mode start-up. Une méthode pour retrouver de la souplesse, une envie de travailler et des idées innovantes. Développer son côté start-up, c'est avoir un état d'esprit et un mode de fonctionnement précurseurs. Le magazine nous emmène également à Hong Kong, la capitale du business. Une escapade asiatique pour découvrir les incontournables de cette île ultra branchée.

**Disponible en
consultation au
service Informations
économiques de la CCI.**



Évaluer les risques professionnels



Le dernier opus du magazine de l'industrie calédonienne consacre son dossier à l'évaluation des risques professionnels. Réflexion sur l'organisation du travail, amélioration des conditions de travail, optimisation des gains socio-économiques, retrouvez tous les enjeux de l'EvRP. **Made In** met en avant également l'actualité des industriels, présente les nouveaux adhérents de la FINC et vous propose de belles rencontres avec des entrepreneurs.

**Gratuit. Des exemplaires
sont disponibles au service
Informations économiques
de la CCI.**

LE COIN DU LIVRE Former sans ennuyer

« *Savoir ne suffit pas, il faut savoir transmettre.* » Bruno Hourst théorise dans son livre la transmission du savoir avec plaisir et efficacité. Le but, éviter le désintérêt et la faible motivation des apprenants. Le guide s'appuie sur les fondements du « *mieux-apprendre* », approche péda-

gogique ouverte, issue de l'Accelerative Learning. Un E-book très utile, divisé en 7 sections avec des fiches pratiques et techniques pour aller à l'essentiel.

**Disponible en format numérique
Édition : Eyrolles, mai 2014, 204p**



IL AUGMENTE LE
**POUVOIR
D'ACHAT**
DES SALARIÉS

ET N'EST
**PAS SOUMIS
AUX CHARGES
SOCIALES**

POUR LE DÉJEUNER, ON ENTREPRENDRE QU'ILS SONT LES
BOURGEOIS POINTENT LE BOUT DE LA LANGUE
PARFAIT D'ART ET LES PREMIERS JEUNES POINT LEUR
APPÉTIT.

BON
APPÉTIT!

FIN BON!

MIAM!

 Rejoignez-nous

Tel: 26 56 00

www.cheques-services-caledoniens.nc



**MANGER MIEUX
ET MOINS CHER**



flux RSS



facebook



loisirs
sport
nature



Application
LoisirsSud NC



jeunes.nc



province Sud



e-administration

La province Sud en 1 clic

province-sud.nc



province-sud.nc



La province Sud agit pour vous

